

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, président**
 M. PIERRE RENAUD, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÉALISATION D'UNE VOIE FERROVIAIRE
CONTOURNANT LE CENTRE-VILLE DE LAC-MÉGANTIC
PAR VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

SÉANCE TENUE LE 17 JUILLET 2019 À 13 H 30
SALLE BESTAR DU CENTRE SPORTIF MÉGANTIC
5400, RUE PAPINEAU À LAC-MÉGANTIC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 17 JUILLET 2019

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

CABANE À SUCRE MÉGANTIC S.E.N.C. - Mme ARIANNE TREMBLAY (DM33)..... 1

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DE L'ESTRIE, CHUS
Dre ISABELLE SAMSON (DM20)..... 10

M. SYLVAIN CÔTÉ (DM43)..... 27

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE
Mme JACINTHE CARON (DM29)..... 33

M. RAOUL PROTEAU (DM7)..... 41

PAUSE

VILLE DE LAC-MÉGANTIC - Mme JULIE MORIN (DM30)..... 47

LOGIBEL - BÉLAND AUDET (DM16)..... 69

SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC - M. ANDRÉ ROY
FÉDÉRATION DE L'UPA-ESTRIE - MARTIN LARRIVÉE (DM24)..... 75

M. BERNARD BOULET..... 84

M. JEAN PARADIS..... 86

MOT DE LA FIN..... 89

FIN DE L'AUDIENCE

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames, messieurs, si vous voulez prendre place, nous allons débiter la séance.

10 Bon après-midi, mesdames et messieurs. Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique, qui porte sur le projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic.

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux par Internet au moyen de la web diffusion vidéo.

15 Je vous demanderais, avant de commencer la séance, de bien vouloir mettre vos cellulaires en mode sourdine. Je vous prie également de noter qu'à l'exception des médias, la prise de photos et de vidéos n'est pas permise au regard du droit et au respect de la vie privée des participants.

20 Hier soir, nous avons eu 14 présentations. Cet après-midi, nous aurons 9 présentations, pour le moment du moins, dont 8 avec mémoire.

Sans plus tarder, j'appelle le premier intervenant, le porte-parole de la Cabane à sucre Mégantic.

25

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme ARIANNE TREMBLAY

Mme ARIANNE TREMBLAY:

30

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

35 Bonjour. Si vous voulez vous nommer, s'il vous plaît.

Mme ARIANNE TREMBLAY:

40 Oui, je m'appelle Arianne Tremblay. Je suis copropriétaire de la Cabane à sucre Mégantic avec mon conjoint, Nicolas Charrier.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, madame.

5 **Mme ARIANNE TREMBLAY:**

Bon. En fait, nous, on est les propriétaires de la Cabane à sucre Mégantic depuis octobre 2017. Nous avons...

10 **(L'INTERVENANTE DÉBUTE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 1: « Nous souhaitons poursuivre la tradition de service de... »

Fin de la phrase, à la page 1: « [...] l'entreprise en y apportant des nouvelles idées. »

15 Moi, je ne viens pas de la région ici, je viens de la région de Trois-Rivières. Quand on a décidé, nous, d'acheter la cabane à sucre, c'est qu'on trouvait important d'investir dans la région. On avait eu des offres pour retourner dans ma région natale sauf qu'on se disait que Lac-Mégantic c'était une belle ville puis que c'était intéressant d'y vivre avec les enfants. Donc, on avait décidé d'acheter la cabane à sucre pour pouvoir développer et pouvoir faire notre travail ici.

20

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1: « Il est donc évident... »

Fin de la phrase, à la page 1: « [...] nous-même dans cette portion. »

25

Nous, la cabane à sucre, c'est un peu particulier, on est résident de Lac-Mégantic, mais résident de Nantes aussi. Si on est dans la salle à manger, on est à Nantes; puis si on est dans la cuisine, on est à Lac-Mégantic.

30 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 1: « Selon nous, en passant au nord de la 161... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] comme nous l'avons déjà mentionné. »

35

Je vais vous lire les inquiétudes qu'on avait. Je sais qu'on a eu certaines réponses par rapport aux documents du BAPE qu'on a. Je vais quand même les nommer parce qu'elles font partie du mémoire.

40

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2: « Nous avons une source d'eau... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] que nous alimentons la cabane. »

5 Il faut dire que, la cabane, elle a maintenant 60 ans. Ça a été fait v'là 60 ans, ça fait que les recherches pour les ressources d'eau n'étaient pas nécessairement les mêmes que maintenant. C'est vraiment tout à l'ancienne encore dans la Cabane à sucre Mégantic.

10 Je parlais avec quelqu'un, aussi, tantôt, par rapport à la distance qu'une source d'eau doit être par rapport à un chemin de fer, tout dépendant... nous, notre source d'eau est vraiment approximative... elle est vraiment proche, pardon, du lieu où est-ce qu'il y aurait le chemin de fer, ça fait qu'on perd vraiment la source d'eau pour la cabane à sucre. Ce n'est pas juste de la contaminer, c'est qu'on n'en a plus.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

15 **Début de la phrase, à la page 2: « Nous utilisons une bonne quantité... »**

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] impacts négatifs majeurs pour la cabane à sucre. »

On a pris connaissance des réponses, là, quand même qui avaient été données.

20 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 2: « Notre stationnement va être grandement touché... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] qui sont venus de la France, de la Belgique, du Japon... »

25 Puis ce qu'on trouvait intéressant, nous, pour nos clients, puis même pour les gens de la région de Mégantic ou des alentours, c'était de faire vivre l'expérience client. Les gens pouvaient marcher dans la forêt; on a encore les outils que les premiers propriétaires utilisaient pour entailler les arbres, puis c'est vraiment l'expérience client qu'on faisait. Là notre prochaine expérience client, si ça continue, ça va être de faire visiter le stationnement parce qu'on n'aura plus d'érables sur notre érablière.

30 Dans le fond, il y a aussi qu'un nouveau stationnement, ça entraînerait des frais majeurs, puis sont-ils vraiment inclus dans une éventuelle offre d'achat?

35 Les gens viennent prendre un repas chez nous, ça va au-delà du repas. C'est vraiment une entreprise qui est familiale. On veut que les gens se sentent bien, qu'ils se sentent en sécurité. On avait déjà beaucoup d'idées pour nos développements. On voulait faire un... peut-être que vous ne saviez pas, c'est qu'il y a un lac, un ancien lac qui était là en arrière, qui a été recouvert maintenant. On voulait refaire le lac et un hébergement en tipis alentour du lac. Vous savez très bien comme moi qu'un hébergement en tipis avec un train qui passe à côté, l'expérience est un petit peu moins agréable qu'en forêt principalement.

40

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2: « Le fait que le train passe à proximité de la cabane... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] la sécurité des gens, principalement celle des enfants. »

5

On a nous-mêmes des enfants qui passent leurs journées avec nous à l'érablière. Nos enfants ne... jouent dehors sans arrêt. Ils se promènent, ils vont courir dans le bois, ils vont explorer, ils vont voir les chevreuils morts à la grandeur du terrain. Là il va falloir qu'on s'assure que les... nos enfants et les enfants des autres soient en sécurité sur notre terrain avec une voie de contournement et le train qui passe.

10

C'est ça. Il y a aussi au niveau, t'sais, des assurances. Il y a beaucoup de choses qui nous questionnent.

15

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2: « Donc, lors de l'achat de l'entreprise... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] de s'en occuper à l'année. »

20

On a même un petit garçon, là, 8 ans, quand il a appris qu'il allait y avoir la voie de contournement, qui nous a demandé: « Bien, pourquoi moi je ne pourrais pas l'avoir, la cabane à sucre, plus tard? » Parce que lui, dans sa tête, quand on a acheté la Cabane à sucre Mégantic, il gardait la Cabane à sucre Mégantic pour tout le reste de sa vie.

25

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2: « Un de nos projets... »

Fin de la phrase, à la page 3: « [...] le nombre de résidences touchées par le tracé global. »

30

C'est vrai qu'à Lac-Mégantic puis à Frontenac, ils ont vraiment diminué le nombre de personnes touchées. Sauf que vous l'avez vu comme moi, la grille qui parle des résidents de Nantes, elle n'a pas bougé. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a soulagé les résidents de Lac-Mégantic, mais on a hypothéqué les autres résidents.

35

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 3: « Pourquoi ne pas essayer de faire la même chose... »

Fin de la phrase, à la page 3: « [...] Les gens voulaient la voie de contournement si la... »

40

Tu sais, on était d'accord à avoir une voie de contournement si les gens la voulaient. On la veut, la voie de contournement, mais pas au détriment puis... contre nous autres, puis c'est ça qui se passe présentement.

5 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 3: « Il s'agit d'un projet qui aura un impact... »

Fin de la phrase, à la page 3: « [...] mais à quel prix? »

10 Moi, depuis que je suis née, mon père il me dit qu'avant de faire un projet, il faut faire la liste des pour puis des contre. Bien là, j'ai vraiment l'impression qu'il y a des gens qui n'ont pas fait cette liste-là parce que si on fait la liste, pour la majorité des gens, il y a pas mal plus de contre que de pour pour la voie de contournement.

15 Puis je ne vous dis pas, ici, qu'on est contre la voie de contournement. Bien au contraire, on sait que pour la sécurité des gens, c'est important, mais pourquoi la sécurité des gens de Lac-Mégantic est plus importante que la sécurité des gens de Nantes? Parce que c'est vraiment ça. Ils nous disent qu'ils prennent la voie de contournement, ils l'enlèvent du centre-ville pour la sécurité des gens qui sont alentour, mais ils viennent la porter dans ma cour à moi. Moi, ma sécurité, elle ne compte pas? Celle de mes enfants, elle ne compte pas? Puis celle des gens qui viennent passer du temps chez nous, elle ne compte pas non plus? C'est ça qui vient me toucher vraiment beaucoup. Ce n'est pas tant d'avoir une voie de contournement, je suis capable de vivre avec ça, quand les choses sont bien faites. J'ai l'impression que là il y a eu des cachotteries, il y a eu des choses qui n'ont pas été dites pour faire plaisir à des gens, mais au détriment des autres. Puis ça, je vous avoue que j'ai un petit peu de difficulté avec ça.

20 C'est dur d'avancer dans ce projet-là, je trouve, parce qu'on n'a jamais des réponses claires, nettes et précises. Puis moi, c'est bien plate, mais je suis une fille qui a besoin des réponses claires, nettes et précises parce que sinon ça m'énerve. Je ne vois pas comment ça que ça... ça peut faire ça, puis avec un projet avec autant d'envergure, autant d'argent qui va être dépensé inutilement, que ça ne soit pas clair comme ça, je ne comprends pas que ça peut arriver. Donc, voilà.

25 Puis je voulais... c'est ça, il y a même, à un moment donné, on parlait avec le ministère du Transport. On omet qu'il y avait un milieu humide en arrière de la cabane à sucre et le ministère des Transports n'était même pas au courant qu'on avait un milieu humide à la cabane à sucre. Il y a des choses qui ont été faites, c'est correct, puis je comprends la nécessité de faire bouger les choses pour des citoyens, ça, je n'ai vraiment pas de problème avec ça, mais comme je le dis, je le répète, je trouve ça difficile de le voir que c'est au détriment des autres, au détriment de mes enfants et des gens de la population de Nantes. Donc, voilà.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame Tremblay.

5 Vous avez fait allusion aux questions que vous aviez adressées à la commission...

Mme ARIANNE TREMBLAY:

Oui.

10

LE PRÉSIDENT :

... que la commission, de son côté, a adressées...

15 **Mme ARIANNE TREMBLAY:**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

20

... à différentes personnes-ressources. Vous avez indiqué que vous aviez eu les réponses. Comment vous avez réagi? Est-ce que ces réponses-là ont suscité d'autres questions ou vous avez eu les réponses que vous souhaitiez?

25 **Mme ARIANNE TREMBLAY:**

Bien, les réponses que je souhaitais, c'est un grand mot. C'est sûr qu'on parlait... tu sais, exemple, pour la source d'eau, comme je vous dis tantôt, nous, ce n'est pas tant de... tu sais, de décontaminer ou de voir si c'est contaminé, c'est qu'on n'aura pas notre source d'eau avec le train. Ça, ça veut dire qu'on n'a plus d'eau à la cabane à sucre. Ça fait que, tu sais, il y a des réponses que je pense qui ont été nommées pour nommer une réponse. C'est une réponse facile, là, du genre: « On va faire des tests, on va regarder si l'eau est potable, si elle est contaminée. » Je veux dire, j'aurais pu la faire moi-même, cette réponse-là, sans avoir étudié le projet, là. C'est encore...

30

Puis tu sais, ils parlent de compensation. Ça serait le fun que les gens comprennent que, si on se bat comme ça, ce n'est pas juste pour l'argent. Puis ce n'est pas pour l'argent...

35

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que...

40

Mme ARIANNE TREMBLAY:

5 ... il y a autre chose en arrière de ça. Il y a nos projets, il y a nos rêves, il y a nos familles, il y a notre qualité de vie. L'argent, là, c'est rien à côté de ça. Puis ça, ça serait le fun que les gens le comprennent.

LE PRÉSIDENT :

10 Et est-ce que Transports Canada vous a déjà approchée pour voir avec vous le type de dédommagements?

Mme ARIANNE TREMBLAY:

15 Bien, dans le fond, ils nous ont parlé de l'argent qu'ils pourraient nous envoyer, qu'on n'a toujours pas... pas eu.

LE PRÉSIDENT :

20 Bien, est-ce que vous avez soulevé cette préoccupation par rapport à l'approvisionnement de l'eau et à sa qualité?

Mme ARIANNE TREMBLAY:

25 Oui, on a parlé par rapport à l'eau puis on n'a pas eu de retour de Transports Canada.

LE PRÉSIDENT :

30 Vous avez soulevé la préoccupation...

Mme ARIANNE TREMBLAY:

Oui.

LE PRÉSIDENT :

35 ... et...

Mme ARIANNE TREMBLAY:

40 On n'a pas... on n'a pas eu de retour. Mais...

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

5 **Mme ARIANNE TREMBLAY:**

... je veux dire, ce n'est pas contre personne, mais c'est comme ça depuis le début. C'est dur d'avoir des réponses qui sont claires, nettes et précises, comme je vous disais.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Et quand vous n'avez pas eu la réponse -- là je ne sais plus à qui vous appartenez, là, est-ce que c'est à Nantes ou à Lac-Mégantic, ou c'est comme vous voulez?

15 **Mme ARIANNE TREMBLAY:**

Ah, c'est pas mal... on fait beaucoup affaire avec Nantes.

LE PRÉSIDENT :

20

Est-ce que vous avez deux comptes de taxes?

Mme ARIANNE TREMBLAY:

25 Oui! Non, je...

LE PRÉSIDENT :

30

Non, non, mais ce que je veux savoir, c'est: maintenant que vous n'avez pas eu les réponses de Transports Canada, est-ce que vous vous êtes tournée vers votre Municipalité ou votre Ville d'attache?

Mme ARIANNE TREMBLAY:

35

Bien, en fait, nous, ce qu'on peut dire, c'est qu'avec la Municipalité de Nantes, on a vraiment... on sait que le maire fait absolument tout pour nous donner un coup de main. Il est vraiment en arrière de nous. On a même songé à appeler « Cabane à sucre Nantes » à un moment donné tellement qu'il était derrière nous! Mais comme je vous dis, là, on n'a pas eu des réponses dernièrement.

40

C'est sûr que là il y a nous aussi qui n'a pas fait de recherches supplémentaires dans les dernières semaines pour avoir les réponses qui manquaient par rapport à l'eau; ça, ça va être notre travail à nous de refaire les demandes.

5 Puis il y a aussi, dans le fond, les autres questions qu'on avait posées par rapport au stationnement. Dans les réponses que la Ville nous a données, c'est que ça nous enlève 15 stationnements, 15... ils ont évalué que ça nous enlevait comme un 15 places de stationnement.

10 15 places de stationnement sur 150 stationnements, ce n'est pas si pire. Mais 15 places de stationnement sur 60 stationnements, ça fait une différence. C'est ça qu'il faut prendre en compte aussi que, dans la vie, il n'y a pas juste des chiffres, il y a autre chose en arrière des chiffres, puis il faut aller voir ça.

15 Ce 15 places de stationnement-là que, nous, il faut déplacer, bien, il faut défricher nos érables. Ça fait que ça, ça veut dire que notre production de sirop d'érable qu'on veut faire, bien, on ne peut pas la faire. Puis comme je vous disais tantôt, une érablière pas d'érables, mais remplie de stationnements, ça n'a pas le même charme qu'une érablière...

20 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme ARIANNE TREMBLAY:

25 ... en forêt. Donc, c'est ça.

Ça fait que tu sais, pour répondre à votre question, on a eu les réponses, on les a lues. On ne peut pas dire: « Wow! super, merci pour les réponses. »

30 **LE PRÉSIDENT :**

Hum hum.

Mme ARIANNE TREMBLAY:

35 On va voir qu'est-ce qu'il va se passer par la suite.

LE PRÉSIDENT :

40 Très bien. Bien, merci beaucoup, madame Tremblay.

Mme ARIANNE TREMBLAY:

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

La Direction de santé publique du CIUSSS et de l'Estrie, CHUS, Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

10

Dre ISABELLE SAMSON

LE PRÉSIDENT :

15

Alors, bonjour, docteure Samson. Vous avez 15 -- Alors, pour ceux qui n'étaient pas là, n'étaient pas ici hier, chaque présentation peut durer jusqu'à 15 minutes, ensuite, suivie d'une période d'échanges avec les commissaires.

20

Aux fins de la sténotypie, donc il s'agit de la docteure Isabelle Samson.

Dre ISABELLE SAMSON:

25

Oui, bonjour. Merci, Monsieur le président, commissaire, à l'équipe, de nous donner un peu de temps aujourd'hui pour présenter notre mémoire.

30

J'ai rédigé ce mémoire avec docteure Mélissa Généreux, qui est la directrice de santé publique, qui est en vacances cette semaine, elle n'est pas disponible. Et aussi, je voulais peut-être prendre un moment, je sais que vous m'avez présentée, mais pour mentionner que la... que comme professionnelle et la Direction de santé publique, on a quand même d'autres tribunes où on peut contribuer, évidemment, au projet présent.

35

Alors, moi, j'ai porté multiples chapeaux dans ce dossier-ci. Alors, d'abord, je suis un médecin en santé environnementale qui a été interpellée le 6 juillet. Donc, j'étais de l'équipe de l'intervention d'urgence lors de la catastrophe. Et aussi, comme tout spécialiste en santé publique, médecine préventive, on est appelé à supporter, à multiples occasions, les municipalités de notre territoire. Donc, j'ai eu à collaborer avec la Ville de Lac-Mégantic sur certains enjeux en lien avec la voie ferrée par le passé. Et docteure Généreux également, avec son travail avec l'équipe de proximité, là, pour le rétablissement des gens et surtout leur santé sociale et psychologique.

40

5 Et aussi, je suis la représentante du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'étude, pour l'analyse de l'étude d'impact. Alors, vous, vous le savez, mais je sais qu'il y a d'autres gens qui nous écoutent. Donc, j'ai été appelée à commenter l'étude d'impact du promoteur. Et aussi, j'étais là lors de la première partie du BAPE comme expert représentante du ministère de la Santé et Services sociaux.

10 Et c'est important pour moi de le préciser parce que le mémoire, actuellement, il n'aborde pas les points pour lesquels, comme... comme santé publique, comme représentants du ministère de la Santé et Services sociaux, on est consulté et on contribue pour faire en sorte que le projet puisse s'améliorer. Alors, dans... comme représentants du ministère de la Santé et Services sociaux, on aborde les jeux... tels que les enjeux sociaux, le bruit, l'eau potable, le sol, la qualité de l'air, surtout avec le dynamitage. Et ces sujets-là ont été abordés et traités ailleurs.

15 Et par le mémoire, par contre, le but du mémoire, c'est d'aborder un sujet qu'on sent qui n'a pas tout à fait été traité ailleurs ou du moins pas d'une manière qui nous rend à l'aise comme Direction régionale de santé publique qui avons vécu la catastrophe et qui avons accompagné les gens de Lac-Mégantic et du Granit, par la suite, depuis les 6 dernières années. Et c'est l'enjeu de la sécurité ferroviaire.

20 Alors, le mémoire a un focus particulier sur la sécurité ferroviaire et il est complété d'informations sur la santé psychologique, telle que mesurée par de nombreuses études au niveau de la santé publique qui nous dit que, même si ça va mieux à Lac-Mégantic, même si les gens ont moins de problèmes de nature psychologique, ça diminue avec le temps, il demeure qu'une bonne portion de la population a des symptômes de stress post-traumatique.

25 Et puis quand on regarde les risques ferroviaires, je pense qu'il faut tenir compte non seulement de cette fragilité psychologique des citoyens, puis aussi il faut tenir compte qu'au-delà de ce qui a été mesuré, la sécurité ferroviaire dans le présent dossier se doit d'être abordée autrement et avec l'objectif, non seulement de conclure avec des modèles mathématiques que le risque est acceptable, mais de conclure que le risque est acceptable avec les gens de Lac-Mégantic. Et c'est... et c'est pour aider ce... les échanges dans cette voie-là que nous avons soumis un mémoire. Je vais commencer par... parce qu'on pense qu'on peut faire autrement.

35 Je vais commencer par juste mentionner les deux recommandations de notre mémoire, pour ensuite vous expliquer comment on pense qu'aborder l'enjeu de la sécurité ferroviaire pourrait se faire autrement.

40 Alors, nos deux recommandations, c'est l'initiateur... on recommande à l'initiateur, évidemment, d'assurer le suivi des impacts psychosociaux, chez les personnes touchées par l'annonce et la construction de la voie de contournement, tel que proposé dans le devis soumis à la réponse 95, dans

le complément 2. Alors, ce devis, il est excellent. La Santé publique y a collaboré, mais il n'y a pas, à date, d'engagement ferme que ça se réalisera. Alors, on voulait mettre de l'avant que c'est une recommandation, il faut vraiment que ce devis-là se réalise.

5 La deuxième recommandation qu'on a émise, c'est que l'initiateur devrait expliciter la possibilité ou non de mesures d'atténuation des risques et surtout des conséquences s'il y avait un accident, et ça, peu importe la probabilité de la survenue de cet accident, déraillement ou déversement, et ce, particulièrement pour les zones étant identifiées comme étant plus à risque par la topographie et la présence de secteurs sensibles. Bref, là où les gens habitent. Puis je vais élaborer un peu plus
10 là-dessus et c'est pour ça que j'ai quelques diapos juste pour m'aider à rester bien concise. Je regarde le temps. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

15 Je vous ferai signe à 3 minutes de la fin.

Dre ISABELLE SAMSON:

20 D'accord. Alors, je vais lire une petite partie du mémoire ici. Alors, bon.

(L'INTERVENANTE DÉBUTE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2: « Pour évaluer le risque... »

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] incident ferroviaire pouvant causer la mort... »

25 C'est comme ça qu'ils définissent le risque.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

30 **Début de la phrase, à la page 2: « Hé bien, les incidents demeurent rares et la probabilité... »**

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] comme l'aéronautique et l'univers du nucléaire. »

35 Et j'en passe. Si le projet réduit le risque par rapport à la voie ferrée actuelle, il comporte néanmoins des risques pour les gens qui recevront cette nouvelle voie ferrée dans la cour de leur maison.

40 On se rappelle que l'initiateur a choisi une zone tampon de 30 mètres de part et d'autre de la voie ferrée. Donc, c'est assez petit. Et pour ces gens, il y aura une augmentation du risque à la santé. Même s'il est de probabilité faible, il y a une augmentation du risque par rapport à s'il n'y avait pas de voie de contournement dans leur cour. Il faut garder ces gens-là en tête, ceux qui vivront près d'une voie ferrée

de marchandise pour améliorer le bien-être et la sécurité de la collectivité.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

5 **Début de la phrase, à la page 2: « L'augmentation du risque... »**

Fin de la phrase, à la page 2: « [...] aucune mesure d'atténuation n'est nécessaire? »

10 Alors, la diapo qu'il y a ici, et là c'est pour résumer que, oui, il y a de l'analyse du risque puis il y a des modèles qui nous permettent d'analyser le risque avec des probabilités puis des conséquences, mais nous, en santé publique, on regarde beaucoup les conséquences puis c'est quoi les agresseurs, c'est quoi les produits chimiques, les quantités de produits chimiques, c'est important. Et puis c'est comme ça pour plusieurs industries dans les règlements de contrôle des mesures d'urgence, on regarde que les quantités de mesure d'urgence -- la quantité des produits puis la probabilité, il y a très peu d'impact sur les mesures qui seront mises en place.

15 Et puis, il y a l'analyse de risque, mais il y a aussi comment on peut gérer le risque, c'est quoi les solutions potentielles. Quand on regarde l'étude d'impact, on voit qu'il y a des solutions par rapport à une meilleure voie ferrée, un meilleur emplacement de la voie ferrée, un arrimage de pentes et courbes qui est bénéfique, mais il n'y a pas d'autres solutions qui sont explorées sauf peut-être, là, celle de l'amélioration de la qualité de la voie ferrée qui passe d'une catégorie 2 à une catégorie 3, qui pourrait faire en sorte, par contre, que les trains vont plus vite, ce qui annule un peu le bénéfice, mais si les trains ne vont pas plus vite, ça réduit le risque.

20 Mais il y a un paquet de solutions qui, pour nous, n'ont pas été regardées. Et puis il y a le contexte que je trouve qui, même s'il est écrit, n'a pas été pris en considération. Le contexte, finalement, que les gens qui reçoivent cette voie ferrée là, ils ont vécu un traumatisme important dans le passé.

25 Alors, je... je fais juste mentionner que le promoteur a choisi de se pencher sur une méthodologie du CCAIM, qui est un comité canadien. En Europe, ils ont des comités semblables. Puis en Europe, il y a une directive qui s'appelle la directive de Seveso. Et puis cette directive-là, il y a un règlement qui en découle, et donc il y a des comités qui sont dans la plupart des pays. Puis un des comités... le comité en France qui s'occupe de ça, j'ai pris un petit diagramme de leurs documents. Je vais citer la source, là, quand je vous le ferai suivre.

30 Mais on voit ici que quand il y a des dangers par rapport à une source fixe, une source industrielle ou un train, alors il y a plusieurs barrières de défense qui peuvent être mises en place avant un accident, donc pour réduire la probabilité d'un accident. Et puis ça, bien, la voie de contournement l'aborde, évidemment. Mais si un accident se produit, il y a aussi des barrières de défense qui peuvent être mises en branle par après pour réduire les conséquences. Et puis c'est là que... c'est là que, nous, 35 40 on veut contribuer à cette réflexion-là en introduisant notre matrice de Haddon.

Alors, je vais rapidement lire un petit bout de notre mémoire. Alors, ça, c'est le résultat de notre matrice de Haddon, mais je la présente ici.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

5

Début de la phrase, à la page 2: « En santé publique, nous avons plusieurs cadres... »

Fin de la phrase, à la page 3: « [...] et actualisées avant la survenue d'un événement. »

Comme un déraillement ou un déversement.

10

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 3: « Mais les bienfaits des solutions se manifestent... »

Fin de la phrase, à la page 3: « [...] à réduire la libération d'énergie ou de produits chimiques... »

15

Qui peuvent occasionner des conséquences. Et finalement, il y a des mesures à mettre en place après l'événement pour réduire l'atteinte des personnes qui ont été touchées par les produits chimiques ou les... la libération d'une énergie, là, ou d'une...

20

Alors, là, ça, ça donne... je n'irai pas au travers tous les points de notre matrice, mais je voudrais mettre un petit peu d'emphase sur ce qui est encadré en rouge et que j'ai reproduit ici, et tout particulièrement sur ce qui est encadré en rouge dans cette diapo-ci.

25

Alors, il y a des facteurs -- alors je vais retourner, pardon -- il y a des facteurs liés à l'humain, il y a des facteurs liés à la technologie, à l'environnement physique et à l'environnement économique et sociolégislatif. Par rapport... vu que j'ai peu de temps, par rapport à l'environnement physique, on veut prévenir les événements avant, mais si les événements se produisent, est-ce qu'il y a de quoi à mettre en place pour réduire les conséquences?

30

On a trouvé des informations dans une littérature qu'on ne comprend pas parce qu'on n'est pas ingénieur, mais est-ce qu'il pourrait y avoir des fossés, des bermes, des canalisations? Et puis il y a tout, aussi, l'enjeu de la proximité des populations et des établissements sensibles. Surtout en ce qui concerne leur proximités quand les tronçons sont jugés plus à risque.

35

Alors, est-ce qu'il n'y a pas des mesures qu'on pourrait mettre en place pour réduire les conséquences? Donc, il y a les marges de recul, mais dans la conception même, quand on construit la voie ferrée, il y a-tu un petit plus qu'on pourrait faire? Peut-être que ce n'est pas possible, mais nous on n'a pas vu d'écrit à ce niveau-là puis on n'a pas entendu d'échanges à ce niveau-là.

40

Comme pour à côté de la cabane à sucre, il y a-tu de quoi qui peut être fait autre que dire « la voie ferrée est plus sécuritaire maintenant qu'avant »? Ça fait que... c'est ça.

5 Alors, pour nous, je pense qu'il faut explorer plus loin. Puis est-ce qu'on doit explorer plus loin tout au long de la voie ferrée? Je ne pense pas, mais je pense qu'il y a des endroits où on pourrait mettre plus d'énergie.

Alors, je lis, pour terminer, un dernier paragraphe de notre mémoire à cet effet.

10 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 4: « Dans la réponse à notre question... »

Fin de la phrase, à la page 4: « [...] qui sont plus dangereux que d'autres. »

15 Je dis « plus dangereux », je ne veux pas dire que c'est très dangereux ou qu'il y a une forte probabilité, mais ils sont quand même plus dangereux que d'autres. Et à ces endroits... et à certains de ces endroits, il y a aussi une superposition avec des zones habitées ou des secteurs sensibles dans l'évaluation d'impact. Ils les nomment ainsi les secteurs sensibles pour analyser le bruit, mais il demeure que c'est des zones où les tronçons sont plus dangereux et il y a des gens qui y habitent. Donc, on a un
20 risque accru à ces endroits-là.

Est-ce qu'il n'y aurait pas, pour ces endroits-là, un moyen d'explorer, de mettre des mesures d'atténuation supplémentaires ou minimalement d'aborder un dialogue avec les citoyens touchés pour qu'ils comprennent ce qui est possible et non, et ce qui n'est pas possible de faire?

25

Là j'ai sorti de mon texte. Je dis :

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

30 **Début de la phrase, à la page 4: « En santé publique, nous ne sommes pas... »**

Fin de la phrase, à la page 4: « [...] ne pourrait pas également réduire l'impact sonore. »

Qui est un enjeu dans ce dossier-ci.

35 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 4: « Le bruit réduit et la sécurité augmentée... »

Fin de la phrase, à la page 4: « [...] suite aux événements traumatisants du 6 juillet 2013. »

40

Excusez. Voilà. Je ne l'avais pas mis en mode silence parce que je suis de garde, excusez.

LE PRÉSIDENT :

C'est bien. Sans problème. Ça va, docteur Samson?

5 **Dre ISABELLE SAMSON :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

10

O.K. Bien, merci.

Écoutez, j'aurais une ou deux questions à vous poser, mais auparavant, j'aimerais apporter... que vous apportiez une petite clarification. Dans le cadre de votre mémoire, vous indiquez que, selon vos estimés, les manifestations de stress post-traumatique sont toujours bien présentes à Lac-Mégantic. Et vous avez une parenthèse : 72 %. Qu'est-ce que...? C'est quoi, ce 72 %?

15

Dre ISABELLE SAMSON :

20

Oui. Bon, je ne m'étais pas préparée à cette question. Docteur Généreux... 72 %, c'est 72 %...

LE PRÉSIDENT :

Non, je ne suis pas docteur Généreux, en passant.

25

Dre ISABELLE SAMSON :

Non. Ah! Non, c'est ça, docteur Généreux n'est pas avec moi.

Mais dans l'étude populationnelle qui a été faite à plusieurs reprises dans le temps, bon, c'est un échantillon, donc ce n'est pas les mêmes personnes qui sont échantillonnées à chaque fois. Et il y a des questions... puis là, j'oublie... c'est Kessler, l'échelle de Kessler, je pense. Enfin, c'est des questions qui portent sur la santé psychologique des gens et puis c'est des symptômes qui s'apparentent à des symptômes de... qu'on pourrait explorer aussi pour un diagnostic de stress post-traumatique, O.K.?

30

35

Alors, il y a des questions à cet effet-là qui sont posées aux gens et ceux qui répondent... qui atteignent un certain seuil de réponses, là, préoccupantes dans ces... je pense que c'est un regroupement de 15 questions, sont considérés avec des manifestations sévères de stress post-traumatique.

40

Ce qui ne veulent pas dire qu'il y a le... qu'ils ont le diagnostic médical de stress post-traumatique. Alors, dans ce cas-ci, 72 % des personnes questionnées...

LE PRÉSIDENT :

Interrogées.

Dre ISABELLE SAMSON :

... interrogées...

LE PRÉSIDENT :

Ah, c'est ça.

Dre ISABELLE SAMSON :

... scoraiet d'une manière importante au niveau de cette échelle-là de stress post-traumatique. Donc, c'est ce que ça veut dire. Et puis ça, ça a été suivi dans le temps, mais ce n'est pas les mêmes individus à chaque fois.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Dre ISABELLE SAMSON :

Mais il demeure que, dans l'échantillon qu'on croit quand même représentatif, alors il y a toute une science, là, derrière l'échantillonnage pour qu'il soit représentatif, alors dans cet échantillon qu'on croit représentatif, il y avait 72 % des personnes qui manifestaient des symptômes.

LE PRÉSIDENT :

Mais si c'est un échantillon représentatif, est-ce qu'on pourrait l'extrapoler à l'ensemble de la population du Lac... de Lac-Mégantic?

Dre ISABELLE SAMSON :

Je... s'il est représentatif, oui. Puis c'est ce que je crois, là, que c'est un échantillon...

LE PRÉSIDENT :

O.K.

5 **Dre ISABELLE SAMSON :**

... représentatif. Je pense qu'avant de faire l'enquête...

10 **LE PRÉSIDENT :**

(Inaudible). Le pourcentage est quand même très élevé.

Dre ISABELLE SAMSON :

15 Oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

20 O.K. Est-ce que ces personnes-là, 72 %, en fait, on pourrait les considérer comme des personnes vulnérables?

Dre ISABELLE SAMSON :

25 Absolument. Je pense que je ne les considérerais pas nécessairement comme des personnes qui souffrent du diagnostic médical de stress post-traumatique, mais clairement, c'est des gens que je considère vulnérables. Oui.

LE PRÉSIDENT :

30 Est-ce que ces personnes-là... est-ce que ces personnes-là, on devrait les considérer comme étant une population distincte qui appelle des mesures spécifiques qui peuvent être différentes que pour l'ensemble d'une population non vulnérable?

Dre ISABELLE SAMSON :

35 Bien, avec un fort pourcentage comme dans l'étude, je pense qu'on ne peut pas le regarder d'une façon spécifique, mais je pense effectivement que la population du Lac-Mégantic et de... et du Granit, surtout les populations touchées, là, de Nantes et de Frontenac, sont une population qu'il faut regarder différemment que si le projet... ce projet-ci se discutait ailleurs au Québec, qu'ailleurs.

40

LE PRÉSIDENT :

Oui, mais je parlais... je voyais plus les deux municipalités et la ville de Lac-Mégantic. Donc, dans l'ensemble, vous n'avez examiné que la population du... de Lac-Mégantic?

5

Dre ISABELLE SAMSON :

Non, ça a été la population du Granit au complet que...

10

LE PRÉSIDENT :

O.K.

Dre ISABELLE SAMSON :

15

... qui était dans... qui était candidate à l'échantillon. Alors, il y a une partie de l'échanti...

LE PRÉSIDENT :

20

O.K. Donc, mais au Granit, c'est 35 %?

Dre ISABELLE SAMSON :

25

Oui, c'est ça. Ça fait qu'il y a une partie...

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

30

Dre ISABELLE SAMSON :

... de l'échantillon qui est Lac-Mégantic puis une partie de l'échantillon qui est pour comparer avec le reste du Granit.

35

LE PRÉSIDENT :

Mais en fait, c'est parce que là, je...

40

Dre ISABELLE SAMSON :

Sauf que là, il y a du Frontenac puis du Nantes qui sont loin de la voie ferrée, là, ça fait que...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mais pas ça seulement, mais je... vous me direz si je suis en train d'errer ou pas, mais je me disais, spontanément, 35 % pour le Granit, au fond, ce qui met... ce qui amène le 35 % pour la MRC du Granit, ce sont les 72 % de Lac-Mégantic?

10

Dre ISABELLE SAMSON :

Non, non, quand c'est analysé, c'est... je pense que c'est séparé, là. D'habitude, on n'inclut pas un dans l'autre.

15

LE PRÉSIDENT :

Oui oui, mais je veux bien, mais même si c'est séparé, ce... la population de Lac-Mégantic fait partie de la MRC du Granit.

20

Dre ISABELLE SAMSON :

Oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ces réponses à la municipali... à la Ville de Lac-Mégantic, forcément, influent sur le résultat de la MRC du Granit?

30 **Dre ISABELLE SAMSON :**

Ça dépend. Si c'est Lac-Mégantic et ailleurs au Granit, non.

35 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

Dre ISABELLE SAMSON :

40 C'est mutuellement exclusif. Dans ce cas-ci, je ne le sais pas si c'est le Lac-Mégantic et le Granit,

mais je pourrai...

LE PRÉSIDENT :

5 Ah, d'accord, d'accord.

Dre ISABELLE SAMSON :

10 ... je pourrai... Moi, dans le temps que je travaillais dans ces données-là, je n'ai pas travaillé dans la dernière mouture du tout, j'ai... puis ça a été... c'est sorti quand j'étais en vacances, mais dans... on avait Lac-Mégantic et ailleurs au Granit. Alors, ça, c'est...

LE PRÉSIDENT :

15 O.K.

Dre ISABELLE SAMSON :

20 ... un document qu'on avait déposé au premier BAPE, là, que...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

25 **Dre ISABELLE SAMSON :**

... je suis plus familière avec celui-là. Mais habituellement, on essaie d'exclure un l'autre pour ne pas que ça soit les mêmes personnes qui nourrissent les deux statistiques.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Quand on pense à des populations vulnérables ou des sous-groupes vulnérables, qu'est-ce que... qu'est-ce qui vous vient comme première idée en termes de prévention, en termes de protection, en termes de facteurs dont il faut absolument tenir compte?

35

Dre ISABELLE SAMSON :

40 Bien, d'abord, il y a... bien, la cohésion sociale, et puis c'est pour ça qu'il y a du travail par l'équipe de proximité sur la... sur le travail terrain, le travail avec des projets positifs pour les gens. Donc, toute la... travailler sur la résilience puis travailler sur la perception de nos forces, travailler sur les forces des

individus, alors c'est ça qui est, je pense, qui est à l'avant-plan. Il y a peut-être quelqu'un dans la salle qui travaille à cet effet-là, ici sur le terrain, mais c'est de travailler sur les forces, c'est bâtir les forces des individus. Puis ça, ça se fait au niveau des individus, mais ça se fait aussi au niveau de groupes et de communautés.

5

LE PRÉSIDENT :

Mais pour spécifiquement les populations vulnérables, en dépit du fait qu'elles soient nombreuses, là, ou vous parliez en général?

10

Dre ISABELLE SAMSON :

Bien, c'est sûr que les populations vulnérables vont en bénéficier plus, mais c'est fait... t'sais, là, on essaie d'avoir une mixité, là. Si on ne prend que des gens... il y a certains types peut-être de thérapies qui ne s'adressent qu'à des gens avec certaines vulnérabilités, mais souvent, en prévention, d'une façon plus large, plus populationnelle, on essaie qu'il y ait de la mixité parce que de... ça fait que des gens vulnérables avec des gens moins vulnérables puis, ensemble, ils travaillent à se... à travailler leurs forces et à se guérir. Et les gens qui sont plus vulnérables bénéficient plus que les gens moins vulnérables, mais il y a cette entraide-là. L'équipe de proximité a plus le savoir pour répondre à cette question-là que moi.

15

20

LE PRÉSIDENT :

D'accord. J'aurais juste une dernière question, ensuite je céderai la parole à mon collègue. Vous avez indiqué que vous étiez tout à fait favorable à l'étude de suivi suggérée... proposée par l'initiateur.

25

Dre ISABELLE SAMSON :

Oui. Oui.

30

LE PRÉSIDENT :

Quel est l'intérêt... il y a plusieurs cohortes dans cette étude.

35

Dre ISABELLE SAMSON :

Oui.

40

LE PRÉSIDENT :

Quel est l'intérêt pour vous d'avoir une cohorte composée des travailleurs qui restent dans un rayon de 500 mètres?

5

Dre ISABELLE SAMSON :

Je la vois moins pertinente d'inclure la cohorte de travailleurs que d'inclure celle des résidents.

10

LE PRÉSIDENT :

O.K.

Dre ISABELLE SAMSON :

15

L'intérêt, il y a peut-être un intérêt scientifique, je ne le sais pas, mais c'est sûr que les travailleurs sont moins exposés que les résidents. Par contre, ils sont plus exposés que quelqu'un que ça serait un chalet qu'il aurait...

20

LE PRÉSIDENT :

Hum hum.

Dre ISABELLE SAMSON :

25

... qui serait là qu'occasionnellement. Ça fait que dans le fond, c'est... ce... les gens pour qui c'est le plus pertinent, cette étude-là, c'est les gens qui sont... qui passent le plus de temps à côté de la voie ferrée.

30

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr.

Dre ISABELLE SAMSON :

35

Et puis...mais je pense que c'est un devis, il va falloir qu'il y ait un dialogue par rapport à c'est qui vraiment le focus pour ces popula... quelle population...

40

LE PRÉSIDENT :

Hum hum.

5 **Dre ISABELLE SAMSON :**

... sur laquelle on veut focuser puis je pense que c'est juste un devis pour l'instant, là, ça fait que...

10 **LE PRÉSIDENT :**

Croyez-vous qu'on devrait... que dans cette étude, on devrait avoir une cohorte spécifique aux personnes vulnérables?

15 **Dre ISABELLE SAMSON :**

Vous me posez une question, là. On l'a... je ne suis pas capable de vous répondre à prime abord comme ça parce que dans ma tête, là, spontanément, toutes les personnes touchées par le devis qui se situent à Lac-Mégantic, au Granit, sont vulnérables parce que les personnes qui sont touchées par l'étude habitent soit à proximité de la voie ferrée actuellement...

LE PRÉSIDENT :

Hum hum.

25

Dre ISABELLE SAMSON :

... qui va être un groupe, ou soit à proximité de la voie ferrée éventuellement. Donc, par le fait même, je pense que ça va venir les mettre dans la catégorie des gens vulnérables.

30

LE PRÉSIDENT :

Des vulnérables.

35 **Dre ISABELLE SAMSON :**

Et c'est pour ça qu'on suggère qu'une cohorte de gens d'une autre MRC... il y a deux cohortes de comparaison parce que c'est... dans le fond, on considère que tous les gens ici sont vulnérables, que ce soit l'ancienne voie ferrée ou la nouvelle, on considère qu'il y a une vulnérabilité là.

40

LE PRÉSIDENT :

D'accord, merci.

5 Monsieur Renaud?

LE COMMISSAIRE :

10 En page 4, vous nous parlez de mesures d'atténuation, là.

Dre ISABELLE SAMSON :

Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

20 On parle de bermes, de fossés, là, toutes ces... des structures qui servent à limiter les conséquences. On comprend que ces structures-là, c'est justement... on limite les conséquences d'un accident potentiel, mais diriez-vous que ce sont des mesures qui auraient un impact sur, justement, le sentiment de vulnérabilité ou le... qui auraient un impact, par exemple, pour réduire le... la crainte des gens puis...?

Dre ISABELLE SAMSON :

25 Oui. Bien, moi, c'est sûr que je trouve que ça devrait être au moins abordé. Moi, je n'ai pas une expertise en ingénierie, là, pas du tout, ça fait que je ne suis pas capable de le dire. Mais est-ce qu'un fossé, une berme, une canalisation? C'est sûr que s'il y a un événement massif comme à Lac-Mégantic, probablement que ça ne fait pas grandes différences. Si c'est un wagon qui... mettons que c'est une fuite, mais c'est une fuite gazeuse, ça n'aura pas d'impact d'avoir un fossé parce que le gaz va dans
30 l'air. Par contre, si c'est liquide, ça pourrait avoir un impact, mais je ne sais pas si c'est faisable puis je ne sais pas si de mettre, mettons, des bermes, ça aurait des impacts négatifs ailleurs, comme la visibilité puis les accidents qui pourraient s'ensuivre à cause de la visibilité.

35 Tout ça, moi, je ne le sais pas, mais ça n'a pas été abordé. T'sais, je me souviens, justement, la cabane à sucre, je le sais parce que la personne parlait juste avant puis aussi son... le conjoint de madame a parlé la dernière fois, s'il y a une rue puis on met des murs anti-son puis des murs qui pourraient protéger s'il y avait un déversement, est-ce que ça nuirait à la visibilité puis il y aurait des accidents d'auto à la place? Je ne le sais pas. Mais tout ça, ça n'a pas été regardé puis, ça, c'est du savoir d'ingénierie. Puis là ils sont en train de la construire, la voie... ils sont en train de les faire, les
40 devis, puis c'est un paquet d'ingénieurs qui se penchent là-dessus. Il me semble que j'aimerais ça,

moi... puis c'est pour ça qu'on présente un mémoire, on ne se positionne pas en expert, là, la santé publique, dans ce dossier-là, on ne l'a pas, cette expertise-là. Mais autre que de diminuer la probabilité puis de dire par le fait même qu'il n'y a pas de mesures d'atténuation nécessaires, est-ce qu'on pourrait juste au moins avoir ce discours-là sur il y a-tu d'autres choses à faire?

5

LE COMMISSAIRE :

Mais ça pourrait avoir un impact, ce que je comprends, c'est que ces... ces interventions physiques là de... que ce soit des fossés, des bermes ou peu importe, pourraient avoir un impact sur la... le psychologique, les... le fait que les gens se sentent protégés, la... il y a moins de détresse psychologique, est-ce que je me trompe?

10

Dre ISABELLE SAMSON :

Oui, mais on ne veut pas non plus que ce soit un effet placebo, là. Ce que je veux dire, il faudrait, si on met des investissements puis de l'argent dans d'autres mesures d'atténuation, je pense que ce n'est pas juste pour le sentiment de sécurité, là. Pour le sentiment de sécurité, c'est minimalement de l'aborder puis engager le dialogue à ce niveau-là, je pense, puis peut-être... je ne suis pas une personne qui vit à proximité de la voie ferrée, mais je me dis : « Ça doit... ça doit quand même... ça doit quand même soulager d'avoir ces discussions-là. » D'autres pourront mieux vous le dire que moi, mais évidemment, si on est pour mettre en place des mesures, idéalement, c'est parce qu'elles ont été prouvées efficaces, là. On ne veut pas non plus les mettre juste pour le sentiment de sécurité.

15

20

Puis là, on parle des... moi, je focusse sur les facteurs physiques parce que la voie de contournement se fera construire, mais t'sais, il y a tout autre facteur, là, t'sais, si... Puis là, il y a une cohérence à avoir avec les marges de recul. Je vous donne l'exemple, quelque chose qui me chicote : on n'a pas établi au Québec c'est quoi la marge de recul. On avait fouillé un BAPE d'il y a très longtemps puis, à un moment donné, ils parlaient de 300 mètres, mais on n'a pas établi, comme société, c'est quoi la marge de recul.

25

30

Maintenant, qu'est-ce qu'on va permettre comme nouvelles constructions? Mettons que la voie ferrée est là, là, en ce moment, la nouvelle voie ferrée est là, est-ce qu'on va permettre aux gens de se construire à côté de la nouvelle voie ferrée, oui ou non? Puis si on dit : « On ne permettra pas aux gens de se construire à côté de la nouvelle voie ferrée pour... dans un... dans une distance de 200 ou de 300 mètres », bien, il y en a en ce moment qui sont à 32, 33 mètres, là.

35

Ça fait que c'est sûr que l'étude ne peut pas... il n'y a pas de boule de cristal puis on ne voit pas le futur, mais c'est là que le cadre de la matrice de Haddon, on trouvait qu'il était important de le présenter. Puis c'est là qu'on voit qu'à un moment donné, t'sais, ça va être quoi qui va se passer dans le... je n'ai pas de pointeur, là, mais dans le... ici, là, dans les facteurs sociolégislatifs? Puis le pendant, est-ce

40

qu'on va mettre en place des normes en matière d'aménagement pour la nouvelle voie ferrée? Ça, ça appartient à la municipalité de regarder ça puis la MRC. Puis si oui, ça serait quoi sa marge de recul? Puis dépendant de ce qu'elle voudrait comme marge de recul, qu'est-ce qui en est des citoyens en ce moment qui seraient plus près?

5

Ça fait que pour moi, il y a une partie du travail qui n'a pas été faite sur... pour... Puis on est pour la voie de contournement, là, mais il y a une partie du travail qui ne nous semble pas... qui n'a pas été faite pour... dans la réflexion des conséquences.

10

LE COMMISSAIRE :

Merci.

15

LE PRÉSIDENT :

Merci, docteur Samson.

Monsieur Sylvain Côté. Bon après-midi, monsieur Côté.

20

M. SYLVAIN CÔTÉ

25

M. SYLVAIN CÔTÉ :

Bonjour, Monsieur le commissaire, Monsieur le président.

30

Juste en venir à ce que vous venez de parler. Quand on parle des gens qui n'ont pas été... bien, la consultation des travailleurs que ça implique. La consultation, j'en fais partie, de un, qui veut se bâtir là puis ça fait partie aussi de mon travail. Les études qui n'ont pas été faites, ça me concerne parce que je dois être à cinq minutes de ma caserne. Dans l'état actuel, je suis à cinq minutes de ma caserne. Lorsqu'on ferme... on veut bloquer le 11^e Rang, ça a un impact pour moi. Juste comme ça pour vous dire que les travailleurs peuvent avoir une... ça peut avoir un effet assez important aussi sur les travailleurs.

35

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

40

M. SYLVAIN CÔTÉ :

5 Dans mon mémoire, de ce que je vais vous présenter cet après-midi, je n'ai peut-être pas tous les détails parce que mon document était assez volumineux puis j'ai eu de la misère à vous l'envoyer. Il y a peut-être des choses que je pourrai vous remettre plus tard dans mes... dans ma discussion.

10 Moi, ce que... ce qui me préoccupe dans ça : pourquoi on refuse tant le tracé 2Ci? À chaque fois qu'on émet des choses, on trouve des arguments qui sont... bidons, je ne sais pas, là, t'sais, si c'est comme ça que je peux appeler ça, t'sais, mais que quand on parle de l'enclavement des services d'urgence, ça, ça me dépasse parce que je travaille dans le milieu de l'urgence.

15 Quand on me dit qu'on enclave le lac Original en passant au nord, combien de trains vont passer en même temps qu'on va avoir un appel pour aller au lac Original? On parlait de 75 résidences peut-être, 150 résidents. Dans ma dernière année que j'ai travaillé ici à Lac-Mégantic, l'été dernier, si j'ai été deux fois au lac Original dans mon année, c'était un gros volume.

20 Quand on parle de l'enclavement, si on passe au sud, puis on ne parle pas d'enclavement, si je m'en vais au lac Original faire un appel, j'ai mon patient, puis que je reviens, puis que la voie ferrée passe au sud, puis que le train passe, qu'est-ce que je fais pour aller à l'hôpital? Je suis arrêté par le train. Est-ce que je suis plus d'avance? Pas vraiment.

25 Quand on parle d'enclavement, c'est qu'on oublie aussi, présentement, ils sont en train de bâtir une nouvelle caserne, juste ici, en arrière de la rivière, à côté de la rivière, là. Quand on va vouloir aller au lac Original, notre chemin le plus court, ça va être de prendre la rue Wolfe, prendre la 161. Si je veux prendre la rue Wolfe pour me rendre à la 161, le train passe, je vais être enclavé. On n'en parle pas. Si je monte Papineau, je vais prendre Villeneuve puis je vais aller prendre la 161, je vais être encore enclavé. On n'en parle pas. Si je veux aller prendre la rue Laval, prendre le 10^e Rang, il passe au sud, je suis encore enclavé. On n'en parle pas.

30 Ça fait que ça, ça m'amène à savoir pourquoi qu'on refuse tant, qu'on s'acharne tant à l'enclavement en passant au nord? Parce qu'on va enclaver plus de gens en fermant le 11^e Rang lorsqu'on revient de Frontenac, Audet, Saint-Ludger, puis qu'on veut s'en aller à l'hôpital, on va être enclavé parce que c'est notre route qu'on prend. On va allonger notre temps de transport parce qu'on va être obligé de détourner par le centre-ville.

35
40 Puis quand on me parle du service incendie, je suis l'ancien directeur incendie de Sainte-Cécile-de-Whitton. J'ai répondu à des appels au lac Original parce qu'avec l'entraide automatique, Nantes, Sainte-Cécile arrivent au lac Original. Sainte-Cécile est à 10.3 kilomètres de l'entrée du lac Original tandis que Nantes est à 10.9. Pourquoi qu'on s'acharne à dire qu'on enclave encore, là, t'sais? Les gens vont se rendre, là, t'sais. Les... t'sais, les... pas... les risques que ça arrive

un feu, que les trains passent en même temps, encore là, combien de feux qu'il y a au lac Original? Selon moi, il n'y en a pas beaucoup. Ça fait qu'on s'acharne beaucoup sur ces points-là quand c'est des détails. Puis il y a des manières de faire, mais ça, on ne veut pas les entendre. Ça fait que ça, ça me préoccupe beaucoup de s'acharner sur ces points-là pour refuser le 2Ci.

5

Quand monsieur Garneau nous répond que ça va avoir une incidence sur les cours d'eau, lorsqu'on regarde le tracé, le tracé 2C, il coupe deux -- trois cours d'eau sur le tracé. Si on prend 2C, il en épargne deux, il en passe seulement un, mais là on vient nous dire que ça a une incidence sur les cours d'eau puis sur le réaménagement urbain. Réaménagement urbain, si on prend notre 2Ci qu'on a proposé, on ne parle pas de l'envoyer entre deux maisons, on parle de l'amener à la même hauteur au sud -- au nord qu'on l'avait au sud. À ce moment-là, il y a... on enlève une maison.

10

Quand on regarde ce qu'ils nous ont proposé: « Ah! bien là, c'est important, là, il faut faire attention parce qu'on passe à 80 mètres de deux résidences. » Mais lorsqu'on a choisi le tracé 2C, est-ce qu'on s'est préoccupé des 55 maisons qu'on aurait pu éloigner? Ça, on n'en parle pas. On arrive puis on veut dire ce qu'on veut bien dire à... le tracé, où est-ce qu'on veut le faire passer. Les préoccupations des gens qu'on parle depuis des mois, des années, ça, on n'en parle pas.

15

Ça fait que t'sais, on arrive à ces choses-là, quand on arrive avec des réponses comme ça, nous, les citoyens, qu'on propose des choses, ça devient illogique, là, t'sais. On trouve ça aberrant. Tantôt, ma voisine, Arianne, qui parlait de sa cabane à sucre, c'est nous, les voisins d'Arianne. C'est un ensemble qu'on a acheté à deux. Elle a la cabane à sucre, nous autres, on a l'érablière. Nous autres aussi, on en a, des projets, qui ont été mis sur la glace parce que personne ne s'est préoccupé comment est-ce qu'on se sent depuis tout ce temps-là. On doit vivre avec, on doit attendre.

20

25

Si c'est... quand on veut construire quelque chose, quand on parle d'un projet collectif, je ne pense pas que c'est seulement une ville qui doit décider, ça doit être trois villes qui doivent décider quand on parle de collectif. Puis quand on parle de collectif, je pense que la population en fait partie, consultation qui devrait y avoir, qu'il n'y a pas eu.

30

C'est une autre chose qui m'agresse quand on dit qu'il n'y a pas eu de consultation parce qu'on n'a pas eu les budgets pour faire cette consultation. J'ai des documents qui disent qu'à la fin des études, il est resté un budget de 41 071 \$. Quand on regarde le décret qui a été signé par les deux gouvernements, il y a une clause qui vient dire que si on a besoin d'argent additionnel pour faire d'autres études, qu'ils sont ouverts à faire ça. Pourquoi qu'on vient nous dire que la consultation n'a pas été faite par manque d'argent? C'est une étape qui aurait dû être faite au départ du projet.

35

Aujourd'hui, on est rendu presque à la fin du projet, on n'a pas été consulté encore. On a été ignoré. On veut... on veut mal nous faire paraître quand on parle. On amène des solutions qui seraient envisageables, qui seraient possibles puis, quand on veut faire des calculs, on dirait qu'on ne veut pas

40

5 s'arrêter. Quand on parle, nous, de passer au nord, qu'on parle des indemnisations qui seraient moins grandes, le projet d'Ariane, sa cabane à sucre, le projet de monsieur Lafontaine de développement résidentiel, ça a des coûts. Si on passe au nord, on a une maison sur le coin à déménager, le reste du terrain, ça fait partie de notre terrain à moi puis ma conjointe, ça fait partie de monsieur Lafontaine qu'on est tous d'accord pour que ça passe là. Pourquoi qu'on s'acharne à vouloir refuser 2Ci?

10 2Ci, on regarde les milieux humides, c'est des milieux importants. Dans le contexte qu'on est présentement dans l'environnement, ici, à Lac-Mégantic, on parle de l'air, on parle de l'eau, on parle des milieux humides qui sont importants pour la rivière Chaudière, pour le lac Mégantic, on ne se préoccupe pas de ces milieux humides là qui sont importants. Chez nous, on a un milieu humide, c'est une tourbière qui semble très peu commun dans le secteur, 18 pouces. On est venu faire des tests de sol, vous avez une photo dans mon mémoire. Et puis aujourd'hui -- bien, « aujourd'hui » -- au mois de juin, j'ai été obligé de demander de venir sécuriser où est-ce qu'avait été faite la tranchée parce que je prenais une baguette de quatre pieds, parce que c'est ça que j'avais dans les mains, puis je la descendais là puis je me suis gardé la longueur de ma main parce qu'elle aurait descendu encore plus loin. C'est un sable mouvant. On veut venir détruire ce milieu humide là, écologique, qui est à valeur élevée.

20 On a un habitat aussi qui a été répertorié, qui était souligné en rouge, cadré en rouge, qui parle des EFMVS dans un... dans notre secteur. Ça ne semble pas important, il y a juste dans notre secteur qu'il y a ça. On veut passer dedans.

25 J'ai... la gare de triage qu'on prévoyait passer, t'sais, qu'on parle de passer à Laval -- pas à « Laval-Nord », mais le Québec-Central. Quand AECOM nous répond que : « Ah! bien, c'est peut-être dangereux, il y a des pentes encore dans ce terrain-là » puis tout ça, là, AECOM n'ont pas été voir parce que, nous, on y a été, puis monsieur Roy y a été, c'est planche jusqu'en ville. Quand on vient nous dire qu'il y a peut-être des pentes abruptes qui sont dangereuses, je ne sais pas où est-ce qu'on prend l'information. Puis quand on vient nous dire que, si on passe là, on va être obligé de faire un étagement sur la 161 à partir... pas bien loin de la rue Villeneuve, mais quand on regarde la gare de triage qui est proposée dans le secteur du parc industriel, on voit un étagement qui est fait pour aller desservir le secteur nord du parc industriel. Qu'est-ce qu'il y a de compliqué là-dedans? On l'a déjà prévu. Passons... passons au nord, allons chercher Québec-Central, faisons la gare de triage dans le secteur où est-ce que c'est plat parce que : où est-ce qu'on veut la prévoir? encore à côté de Tafisa. On a encore une pente avant d'arriver en bas. Allons-nous-en...

35 **LE PRÉSIDENT :**

Pardon, il vous reste trois minutes.

M. SYLVAIN CÔTÉ :

5 O.K. Ce que j'ai trouvé déplorable dans ce dossier-là, c'est qu'on a essayé de demander beaucoup d'aide des gouvernements, aucune réponse. On n'est pas important, on est juste des citoyens. Pourtant, c'est nous qui les élisent, on devrait être représenté quelque part. J'ai fait multiples demandes, j'attends encore des réponses, quand j'en ai, puis je n'en ai même pas, puis ce n'est même pas les réponses qu'on demande.

10 Ce que je trouve important aussi dans mon mémoire, c'est que je vous ai transmis des informations que, lorsqu'il y a des gens de la Ville qui s'échangent des messages qui nous disent :

« Tel que discuté, je te transmets le plan de la voie de contournement dans le secteur de Nantes. Comme je t'ai mentionné, l'information peut-être sensible, donc il ne faudrait pas la rendre publique. »

15 Ça, Monsieur le président, lorsque ma conjointe et moi avons acheté ce terrain-là, offre d'achat en fin de juillet 2016, on s'est informé qu'est-ce qu'il en était. « On ne sait rien, on ne le sait pas qu'est-ce qu'il en est », puis tout ça. On est obligé de demander une dérogation parce qu'on était vert et blanc puis on voulait séparer la cabane du reste de l'érablière, on a été obligé d'aller à la CPTAQ.

20 Ce message-là date de septembre 2016. Avant qu'on ait la réponse de la CPTAQ, ça a été au mois d'avril 2017. Il y a des gens qui savaient des choses qui n'ont pas voulu nous informer. Puis quand on voit des messages comme ça envoyés, j'ai d'autres documents aussi qu'on se préoccupe beaucoup de la ville -- à la Ville de Lac-Mégantic, du développement qui peut se faire à Nantes. Ça a l'air préoccupant que Nantes se développe. On ne veut pas que ça se développe parce que ça va compromettre la voie de contournement. Pourquoi qu'on s'acharne à ne pas vouloir faire le 2Ci lorsque ça impacterait beaucoup moins de gens?

25 Il y a d'autres choses aussi que la Ville de Lac-Mégantic est dans un état d'inconfort avec la conclusion du rapport du BAPE qu'il y a eu en 2017. Quand on nous dit que Transports Canada qui était simplement impliqué depuis le 20... 11 mai 2018 dans le dossier, j'ai un échange courriel qui se fait du 7 octobre, ici, qu'ils nous disent :

30 *« Je suis un peu étonnée de la réponse de la première question et je pense que tout est question de compréhension et d'interprétation. La réponse telle que donnée bloque nos efforts de répondre adéquatement à la demande du ministre Garneau de trouver des façons d'accélérer le projet. »*

35 On parle de septembre... on parle de 7 octobre 2016. Transports Canada nous disait qu'il était dans le dossier seulement depuis 11 mai 2018. Ces choses-là, ça me préoccupe.

40

LE PRÉSIDENT :

Peut-être conclure, s'il vous plaît?

5 **M. SYLVAIN CÔTÉ :**

Bien, pour conclure, c'est que vous allez voir dans mon mémoire qu'il y a des choses, qu'il y a des messages qui se sont envoyés, on a essayé de passer le BAPE. Le ministère de l'Environnement a trouvé toutes sortes de solutions, l'expropriation par le provincial au lieu du fédéral. C'est aberrant.

10

Ma conjointe et moi, on avait acheté ce terrain-là parce que, présentement, elle vit pas loin de la gare... pas loin du train, ici, sur la rue Papineau. On a acheté ce terrain-là pour avoir la paix, s'en aller dans un milieu forêt humide, où est-ce que l'air est bon, le plaisir de vivre, s'en aller là... on s'est en allé là, on a investi pour s'en aller là, on n'a pas demandé la charité. Nous, on a décidé de s'éloigner du train. Aujourd'hui, c'est le train qui nous rattrape.

15

Ça fait que nous, ce qu'on demande, de passer du côté nord, si on nous demande qu'est-ce qu'on veut aujourd'hui, on dirait qu'on n'en veut pas de voie de contournement. Mais on comprend la problématique, on peut faire une partie, de l'envoyer au nord, qui est encore chez nous. Ça nous dérangerait, mais ça va déranger moins, puis ça va déranger beaucoup moins de gens à Laval-Nord. Ça fait que si on peut aider la Ville de Mégantic, on est prêt à le faire, mais est-ce qu'on peut nous aider, nous aussi? Quand on parle d'un projet collectif, mettons-nous tous ensemble puis on va arriver à une conclusion puis on va arriver à un projet qui va être efficace pour tout le monde.

20

25 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, merci infiniment. Monsieur Renaud aurait une ou deux questions à vous poser.

LE COMMISSAIRE :

30

Juste une question de précision : vous avez fait l'achat de ce terrain-là récemment, là, c'est ça?

M. SYLVAIN CÔTÉ :

35

On a fait l'offre d'achat en juillet 2016, qui a été acceptée, conditionnelle à ce qu'on puisse dézoner... bien, *lotiser* la cabane à sucre du six acres que Nicolas puis Ariane possèdent présentement. La réponse qu'on a eue est arrivée en avril 2017. Puis on a signé le contrat en... le 26 mai 2017.

40

LE COMMISSAIRE :

L'achat a été fait en mai 2017?

5 **M. SYLVAIN CÔTÉ :**

Oui. Puis l'offre d'achat a été faite en 2016, juillet 2016.

LE COMMISSAIRE :

10

Puis vous... votre propriété est autant... va du côté nord et du côté sud?

M. SYLVAIN CÔTÉ :

15

Oui.

LE COMMISSAIRE :

20

O.K. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

25

M. SYLVAIN CÔTÉ :

Merci.

30

Mme JACINTHE CARON

LE PRÉSIDENT :

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

35

Bonjour, madame, si vous voulez vous présenter.

Mme JACINTHE CARON :

40

Bonjour. Oui, je suis Jacinthe Caron, je suis la directrice du Conseil régional de l'environnement.

Je présente un mémoire qui a été rédigé en collaboration avec ma collègue, Geneviève Pomerleau, qui ne pouvait pas être ici aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

Mme JACINTHE CARON :

Donc, le CREE, on représente le milieu de l'environnement dans toute la région de l'Estrie, évidemment. Nous sommes impliqués plus en lien avec le projet ici, à la table de la gestion intégrée des ressources et du territoire, aux comités d'harmonisation de deux des trois parcs nationaux présents sur notre territoire. On fait partie de plusieurs autres tables ou comités d'orientation de projets en conservation des milieux naturels.

Le CREE a également mis sur pied une table régionale de concertation sur les espèces exotiques envahissantes avec la collaboration de plusieurs acteurs de la région et le CREE fait partie des organismes impliqués dans la réalisation des plans régionaux des milieux humides et hydriques sur l'ensemble du territoire de l'Estrie, incluant évidemment la MRC du Granit.

Le présent mémoire concerne nos préoccupations sur les aspects du projet qui affecteront ou qui seront susceptibles d'affecter l'environnement naturel.

(L'INTERVENANTE DÉBUTE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4: « Nous estimons que la priorité... »

Fin de la phrase, à la page 4: « [...] bien entendu, c'est un secteur très vulnérable. »

Dans une région très vulnérable. Donc, les... si je débute avec les milieux humides juste pour faire un résumé de ce qui a été déjà dit.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 5: « Les milieux humides et hydriques... »

Fin de la phrase, à la page 5: « [...] affectée des milieux humides. »

Par rapport au tracé 2Ci, là, dont il a été mentionné quelques fois déjà aujourd'hui, il a été estimé que cette variante pourrait soustraire un empiètement de cinq hectares de milieux humides, évidemment suite à des validations terrain. Dans ce contexte, si ce tracé respecte aussi les enjeux sociaux et les contraintes techniques, bien, le CREE supporterait un projet qui permettrait d'éviter des

milieux humides, notamment en respectant la séquence éviter, minimiser et compenser.

5 Par exemple, si je poursuis, là, je vais... je ne veux pas juste tout lire mon mémoire. Par rapport à cette séquence d'éviter-minimiser-compenser pour la perte des milieux humides, est-ce qu'il y a eu une démonstration par l'initiateur du projet que tout a été mis en oeuvre lors de l'élaboration du... des *tragés*... euh! des tracés et du choix final de la voie de contournement pour éviter les milieux humides?

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

10 **Début de la phrase, à la page 5: « Quelles mesures d'atténuation exceptionnelles... »**

Fin de la phrase, à la page 5: « [...] sur les milieux humides? »

C'est pas mal dans ce contexte-là qu'on a rédigé nos recommandations.

15 Donc, le premier volet qu'on souhaitait aborder, c'est celui de la connectivité écologique. Le maintien de la connectivité écologique dans un contexte de construction d'une voie ferrée qui traverse un complexe de milieu humide est essentiel. Il y a eu quelques échanges, là, qu'on a vus dans les... notamment dans les documents déposés et l'initiateur du projet n'a cité qu'une seule étude à plusieurs reprises pour justifier que le projet n'aurait pas ou très peu d'effets sur la connectivité
20 écologique. Je prends un petit extrait. Estimant que... bien, en fait, l'initiateur estime que la connectivité écologique sera faiblement affectée par la réalisation du projet.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

25 **Début de la phrase, à la page 5: « Pourtant, bien qu'une voie ferroviaire... »**

Fin de la phrase, à la page 6: « [...] que la caractérisation des milieux humides. »

Prochain point, aussi sur le même sujet de la connectivité.

30 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase, à la page 7: « Afin de faciliter la libre circulation... »

Fin de la phrase, à la page 7: « [...] l'installation de ponceaux. »

35 Or, ces pinceaux... euh! ces ponceaux réguliers, là, en tôle, ne sont pas adaptés pour la faune terrestre. Toutefois, suite à quelques échanges, là, nous avons compris que l'installation de ponceaux à deux niveaux, c'est-à-dire avec une tablette en bois qui permettrait le passage de la faune terrestre, un tel ponceau est prévu seulement par le promoteur à un endroit. Or, ce type de ponceaux pourrait
40 contribuer à faciliter le passage, là, particulièrement de la petite faune.

En Estrie, nous avons des résultats positifs qui ont été mesurés par des caméras d'observation posées dans des ponceaux à deux niveaux sous le prolongement de l'autoroute 410.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

5

Début de la phrase, à la page 7: « Ainsi, le CREE recommande que les ponceaux à deux... »

Fin de la phrase, à la page 7: « [...] fragmentés par la voie ferroviaire. »

Concernant les mesures...

10

LE PRÉSIDENT :

Madame Caron?

15

Mme JACINTHE CARON :

Oui?

LE PRÉSIDENT :

20

Je voulais juste vous faire une parenthèse. Vous avez, bien sûr, toute la prérogative pour présenter le texte ou les propos qui vous semblent les plus percutants, mais j'ai lu votre mémoire, je sais qu'il est quand même assez long. Vous ne pourrez jamais, à ce rythme-là, tout terminer, à moins de faire des choix.

25

Mme JACINTHE CARON :

O.K.

30

LE PRÉSIDENT :

Ce sont des choix éditoriaux dont vous avez, bien sûr, encore une fois, la prérogative. Il reste à peu près cinq minutes.

35

Mme JACINTHE CARON :

O.K. Ça va plus vite que je pensais.

40

LE PRÉSIDENT :

Je voulais juste...

5 **Mme JACINTHE CARON :**

Je lis moins vite que je pensais, O.K. Bien, j'y vais très rapidement, là.

10 Donc, j'avais des points concernant la mesure de compensation et d'atténuation. Donc, il ne nous avait... il ne nous semblait pas toujours...

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

15 **Début de la phrase, à la page 7: « Il ne semble pas toujours établi que l'initiateur allait... »**
Fin de la phrase, à la page 8: « [...] ou de création de milieux humides. »

20 Pour nous, c'était important que les compensations pour la perte et l'altération des milieux humides soient financières et non en restauration et que ces montants soient versés au Fonds, qu'ils puissent servir à des projets locaux dans le bassin versant de la rivière Chaudière -- c'est cet élément-là qui n'avait pas été clair, pour nous -- ou... et dans la MRC du Granit, dans le but qu'il y ait une véritable planification stratégique régionale pour une réelle protection des milieux humides et hydriques.

25 On avait un point sur les dormants des chemins de fer, on trouvait important... je vais aller rapidement, là, peut-être directement à notre recommandation.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

30 **Début de la phrase, à la page 9: « Que le choix du traitement... »**
Fin de la phrase, à la page 9: « [...] de protection de l'environnement. »

35 Donc, les milieux humides sont sensibles au ruissellement et à la pénétration des produits chimiques dans l'environnement.

40 Un dernier aspect était au niveau des espèces exotiques envahissantes, donc on trouvait faible le suivi qui était proposé sur deux ans ou le long... pour la... le suivi des... de l'identification ou du suivi des espèces exotiques envahissantes. En fait, on a fait, lors d'une deuxième étude, si j'ai bien compris, huit espèces avaient été répertoriées en une seule journée, alors qu'il y en avait seulement une qui avait été observée en juillet et on sait que d'autres espèces sont présentes dans la région.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 10: « Le CREE considère que des mesures d'atténuation... »

Fin de la phrase, à la page 10: « [...] d'appliquer les mesures appropriées. »

5

On considérait aussi que la période de deux ans n'était pas suffisante, donc ça devrait être sur une mesure de temps beaucoup plus longue que les suivis devraient être faits.

10

Enfin, je vais y aller rapidement, ça a été mentionné plusieurs fois, mais je trouvais important aussi de le mentionner au niveau des enjeux sociaux-économiques. L'intégri... dans le fond, on parle... on a parlé beaucoup de la sécurité ferroviaire pour les humains et, évidemment, pour nous, c'est tout aussi important, mais on voudrait aussi mentionner que même pour les milieux naturels, une nouvelle catastrophe serait tout aussi catastrophique, évidemment.

15

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 11: « Il faut que le nouveau projet... »

Fin de la phrase, à la page 11: « [...] et de ses courbes. »

20

Notamment. J'avais un long petit texte, mais bon, vous l'avez lu. Donc, en gros, je le passe pour vous dire qu'on trouve important qu'une réflexion profonde sur le transport des marchandises et des personnes soit faite, particulièrement dans un contexte où il y a une augmentation inquiétante du transport de matières dangereuses et du nombre tout aussi important de déraillements.

25

Je voulais simplement terminer, vu qu'il ne doit plus me rester beaucoup de temps sur ce fameux cinq minutes. Notre... le fait qu'on souhaite également mentionner... il y avait cette citation-là que je trouvais très intéressante, qui a été mentionnée plusieurs fois et qui résume bien une situation ici.

30

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 12: « Les citoyens ne retrouveront pas... »

Fin de la phrase, à la page 12: « [...] facteurs de risques qu'avant la tragédie. »

35

Donc, on rejoint beaucoup les groupes et les citoyens et les municipalités qui demandent :

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 13: « Que le projet de voie de contournement soit accepté... »

Fin de la phrase, à la page 13: « [...] des erreurs humaines ou d'autre nature. »

40

5 Il y a un petit point que je voulais mentionner à la toute fin que j'avais remarqué à la fin de la première audience. Il y avait des questions qui avaient été posées à la commission -- par la commission à la CMQR concernant l'utilisation des infrastructures existantes à Nantes. Et je n'avais pas vu les réponses en date du 9 ou du 10 juillet. Donc, on souhaitait voir ces réponses-là ou avoir les... la réponse publiquement à ces questions.

LE PRÉSIDENT :

10 Merci. Juste pour vous informer par rapport à ce dernier point qu'effectivement, les réponses sont entrées... sont sur le site Internet...

Mme JACINTHE CARON :

15 O.K.

LE PRÉSIDENT :

20 ... du BAPE. Donc, vous pourriez en prendre connaissance. J'y ai fait allusion hier soir, mais vous n'y étiez pas, mais les réponses sont là et accessibles.

25 Peut-être une question avant de demander à mon collègue d'intervenir : vous avez une recommandation qui touche... qui suggère une réflexion profonde sur le transport des marchandises et des personnes par train. J'avoue que cette recommandation-là m'a fait beaucoup réfléchir puisque vous demandiez une réflexion et je me demandais sous quel angle vous voulez qu'on le considère... que la réflexion se fasse? C'est... en fait... c'est quelque chose d'extrêmement large. Est-ce qu'il y a des orientations prioritaires que vous aimeriez suggérer? Sinon, est-ce qu'on couvre tout et rien à la fois, là?

Mme JACINTHE CARON :

30 C'est vraiment, comme vous le dites, un constat qui est très large. C'est que c'est choquant de voir que la sécurité ferroviaire ne semble pas s'être améliorée. L'accident qui est arrivé ici aurait dû être un signal très fort pour améliorer la sécurité. Il y a beaucoup de choses qui ont été entendues dont on fait mention, là, même par rapport aux mesures d'urgence. Le point que je n'ai pas mentionné, c'est... il manque encore beaucoup d'éléments, de façon très globale, pour assurer la sécurité ferroviaire. Donc, oui, c'est... dans le constat que les accidents continuent d'arriver. Et mon point était surtout à l'effet qu'on a de plus en plus de matières dangereuses qui circulent sur nos chemins de fer et puis ça ne semble pas aller en diminuant, au contraire. Donc, effectivement, ce n'est pas une recommandation très précise, mais c'est un... une préoccupation majeure qu'on a.

40

LE PRÉSIDENT :

5 Je comprends très bien la préoccupation par rapport aux matières dangereuses, mais c'est le jumelage matières dangereuses et personnes humaines que j'avais un peu de difficulté à comprendre. Est-ce que vous sous-entendez que, par exemple, des (inaudible) qui servent au transport des matières dangereuses ne devraient pas, par exemple, servir pour le transport civil ou...? J'essayais de comprendre qu'est-ce qui justifie la combinaison des deux.

Mme JACINTHE CARON :

10 C'est le fait qu'ils passent dans des milieux habités, tout simplement. Ce n'était pas en lien avec le... avec des trains de passagers versus des trains de matières dangereuses, mais le passage fréquent de trains qui contiennent des matières dangereuses.

LE PRÉSIDENT :

15 D'accord, merci.

20 Monsieur Renaud ?

LE COMMISSAIRE :

25 Juste... c'est intéressant, votre mémoire, je vous remercie.

30 Vous dites que l'initiateur de... en parlant de la connectivité écologique, vous nous dites que l'initiateur du projet n'a cité qu'une étude pour justifier ses... pour justifier ses mesures, les mesures qui... pour justifier que le projet n'avait pas d'effets sur la connectivité. Et vous parlez aussi un peu plus loin, là, du projet de prolongement de l'autoroute 410, là, qui aurait donné les résultats. Dans les... est-ce que vous pouvez nous donner des références? Quand vous dites qu'il n'y a rien qu'une étude, est-ce que vous pouvez nous guider vers d'autres études qui pourraient nous aider ou...? Puis dans le cas de l'autoroute 410, est-ce qu'on peut... est-ce qu'il est possible d'avoir des données par rapport aux résultats de ce... de cette expérience-là?

Mme JACINTHE CARON :

35 Je ne peux pas vous la donner immédiatement, mais oui, on va vous la faire parvenir rapidement. Je pourrais vous l'envoyer aujourd'hui ou demain.

LE COMMISSAIRE :

Parfait, c'est super.

5 L'autre chose, quand vous parlez de connectivité, vous parlez des ponceaux et des ponceaux avec tablette. Alors, ça, ça... on comprend que ça s'applique bien pour... ça peut fonctionner en tout cas pour la petite faune, mais vous n'abordez pas la question de la grande faune. Est-ce qu'il y a... est-ce que vous y avez réfléchi ou est-ce que c'est un enjeu qui ne mérite pas qu'on aille plus loin ou?

10 **Mme JACINTHE CARON :**

On... c'est que cette partie-là, je vous dirais que c'est plus ma collègue qui l'a rédigée. Ce n'est pas qu'on... je crois que ce qu'on s'est dit, c'est que la grande faune était peut-être moins susceptible de... les trains ne passent pas non plus tout le temps, là, comme une autoroute, là, donc était peut-être moins susceptible d'être impactée, là, par le passage des trains que la petite faune qui doit passer probablement plus régulièrement ou qui va avoir... prendre plus de temps. En tout cas, je ne veux pas trop me mélanger dans tout ça, là, mais c'est la réflexion à la base, là, pourquoi on s'est intéressé plus au passage de la petite faune.

20 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

25 **Mme JACINTHE CARON :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

30 Merci, madame.

Monsieur Raoul Proteau.

35 **M. RAOUL PROTEAU**

LE PRÉSIDENT :

40 Bon après-midi.

M. RAOUL PROTEAU :

Bon après-midi, Monsieur le président.

5 Vous avez eu mon mémoire, il a changé légèrement. Je voudrais commencer par dire que la catastrophe de Lac-Mégantic, elle n'a pas commencé au mois de juillet 2013. Elle a commencé 20 ans avant, avec la déréglementation. Ça a été poussé par les... l'industrie ferroviaire canadienne puis ça a été précurseur à l'industrie ferroviaire américaine. On a eu plus de laissez-passer, si on veut, au Canada qu'il y en a eu ailleurs dans le monde. La déréglementation du transport ferroviaire par les différents gouvernements, parce que ça a commencé avec monsieur Mulroney, ça fait déjà un certain temps, il y a eu plusieurs premiers ministres depuis ce temps-là. Puis le laxisme par le gouvernement fédéral qui a contribué à 3 000 % à la catastrophe de Lac-Mégantic et de ses 47 victimes.

15 Aucun des décideurs, que ça soit le premier ou le dernier, n'a eu à discuter de sa responsabilité ou il a été tenu de répondre à des questions. Les seuls qui ont été traités, ça a été les travailleurs en bas de l'échelle. Puis eux autres, ils ont été traités comme des criminels de grand chemin. Qu'est-ce que c'est qu'il faut se rappeler? Le gouvernement, il dit : « Il y a une augmentation de 300 % du transport ferroviaire. » À partir de quelle date...

20 **LE PRÉSIDENT :**

Juste un instant, monsieur. Allez-y, excusez-moi.

M. RAOUL PROTEAU :

25 Quand on parle d'augmentation de transport ferroviaire, quand ils disent 300 %, on lit les documents du fédéral puis eux autres, ils parlent de 3 000 % depuis cinq ans. Ça fait que le 300 %, il était quand est-ce? On voit des documents par les journalistes qui disent 300 % d'augmentation; moi, dans les documents du Transports... Transports Canada, on parle plutôt de 3 000 % puis on parle d'un pipeline roulant, on ne parle pas de train. La description du transport de produits pétroliers, ils disent, au Canada, au lieu d'avoir un pipeline, on a un pipeline roulant puis ça c'est les trains.

35 Le... au Canada, lorsqu'on a eu l'inspection... lorsque... juste avant la catastrophe, l'inspecteur de Transports Canada a dit qu'il avait inspecté les rails une semaine avant. Une semaine ou 10 jours avant, il avait inspecté les rails, tout était conforme. Après la catastrophe, on a vu que les rails étaient plus que la moitié usés, trois quarts usés. Puis monsieur Bellefleur a pris des portraits, puis le résultat de ces portraits, c'est que la société d'ingénieurs du Québec l'a poursuivi parce qu'il disait que ce n'était pas sa capacité, dans ses connaissances ou son expérience, de discuter de l'état des rails. Je m'excuse, mais quand c'est évident, c'est évident.

40

Je veux juste expliquer pourquoi que la catastrophe est arrivée, sans blâmer personne de la région, c'est une catastrophe qui était prévisible, hautement prévisible, puis ce n'était pas: « Quand est-ce c'était pour arriver? », c'était: « Ça va arriver ».

5 Suite à ça, il y a eu une déconta... il y a eu la catastrophe elle-même, il y a eu la décontamination qui a été l'excuse pour la destruction de plusieurs bâtiments puis l'expulsion ou l'expropriation de plusieurs terrains commerciaux. Malheureusement, ces bâtiments ou terrains commerciaux ont reçu une dévaluation importante afin de permettre des remboursements à rabais pour les propriétaires puis des profits plus généraux pour les spéculateurs.

10 Lors de la catastrophe, le gouvernement provincial a immédiatement ordonné une enquête criminelle sur la catastrophe, empêchant par le fait même le travail du Bureau de sécurité du transport. Or, la Sécurité... la Sûreté du Québec n'a aucune connaissance dans le transport ferroviaire, puis ça a été dit par différentes personnes lors de conférences téléphoniques, puis ils attendaient la présence du
15 BST. Sauf que toutes les preuves ont été contaminées, tous les contrôles ont été manoeuvrés par tout le monde pour voir qu'est-ce que c'est que ça faisait. Donc, le Bureau de sécurité du transport n'avait aucune notion, sauf les enregistreurs, pour savoir c'est quoi qui avait causé quoi. C'est malheureux, ça aurait pu donner des réponses très, très... très profitables, si on veut, parce que le BST du Canada est reconnu mondialement pour son expertise, sauf au Québec.

20 La voie de contournement telle que proposée avantage majoritairement Mégantic, dans le sens que la firme qui a été engagée pour faire des propositions n'a pas tenu compte des villages voisins ni des habitants. Qu'est-ce que c'est qu'il faut se souvenir? C'est que les firmes d'ingénieurs travaillent à la commission, la majorité du temps, travaillent à la commission puis il faut que ça coûte le plus cher
25 possible puis que ça prenne le plus de temps possible pour avoir la meilleure commission possible. On voit ça, à Mégantic. Le tracé suggéré aurait pu être très droit, il a plusieurs courbes.

Puis juste un petit peu d'historique: si vous vous souvenez, monsieur Duplessis, quand il a fait les routes au Québec, il a dit : « S'il n'y a pas de pont, on va en faire. S'il n'y a pas de rivière, on va la détourner. Puis si le chemin, il est trop droit, on va faire des courbes. » Je pense qu'on voit ça, ici, à
30 Mégantic. Après, monsieur Duplessis, ça fait déjà quelques années. Moi, j'ai lu ça dans les livres d'histoire, je n'étais pas là, mais ça se reproduit.

J'ai... j'avais mentionné le tracé suggéré qui va passer près de la Maison Cinquième Saison, située au-dessus d'une... au sommet de la colline, si on veut, 65 mètres en haut du niveau de la ville. S'il arrivait une catastrophe, on sait que ce n'est pas supposé arriver, mais on s'est fait dire que ce n'était certainement pas pour arriver puis qu'il y avait une tranchée qui empêcherait les produits de se déverser. À Mégantic, lorsque les... il y a eu les explosions, il y a des wagons qui ont sauté 75 pieds. Ils ont monté 75 pieds dans les airs. Donc, une... un rempart de 75 pieds n'est pas à l'épreuve du tonnerre
40 ou de terrorisme ou des explosions.

5 Qu'est-ce que c'est qui m'inquiète puis que personne n'a semblé réagir lorsque j'avais amené le sujet, c'est que l'école de Fatima est directement dans le trajet. S'il y avait une catastrophe, le liquide ou un wagon qui déboule ou peu importe, directement dans le trajet, il n'y a rien qui n'empêche rien d'arriver jusqu'à l'école. L'école de Fatima, là, c'est une école primaire, il y a... la dernière fois que j'ai vu les chiffres, je pense qu'il y a 800 élèves qui sont là. Il ne faut pas que ça arrive durant le jour, il ne faut pas que ça arrive, période. Mais il y a quand même... il n'y a pas 25 élèves dans cette école-là, il y en a au-dessus de... plusieurs centaines. Puis ça, ça ne semble pas tracasser beaucoup de monde. Je ne le sais pas pourquoi.

10 L'autre chose, en fin... cette semaine, il y a eu une découverte extraordinaire qu'ils ont... ils ont vu que les résultats de la qualité de l'eau n'avaient pas été faits comme il faut. On aurait pu leur dire tout de suite, on n'a rien qu'à regarder la berge sur le boulevard des Vétérans puis on voit encore l'huile qui est là. Pas besoin d'avoir un degré universitaire pour voir que c'est contaminé. Puis là, ils ont découvert que le processus qu'ils avaient utilisé n'était pas bon. Autrement dit, on ne qualifiera pas les personnes qui ont fait les prélèvements d'eau, mais il y a quelqu'un qui dormait au gaz ou qui dormait sur les vapeurs d'essence pour ne pas avoir fait les... pour ne pas avoir fait les tests qui auraient dû être faits.

LE PRÉSIDENT :

20 Monsieur Proteau?

M. RAOUL PROTEAU :

25 Oui?

LE PRÉSIDENT :

30 Il vous reste trois minutes. Vous avez quand même un... une présentation qui est totalement différente de celle que vous nous avez déposée.

M. RAOUL PROTEAU :

Oui, effectivement.

35 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Est-ce que vous maintenez celle que vous nous avez déposée?

40

M. RAOUL PROTEAU :

Je la maintiens...

5 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

M. RAOUL PROTEAU :

10

... sauf qu'à ce moment-là, je pense qu'il avait été mention de trois minutes, ça fait que j'avais été obligé de raccourcir beaucoup pour essayer de donner ça dans trois minutes.

LE PRÉSIDENT :

15

Il a dû y avoir une confusion.

M. RAOUL PROTEAU :

20

Ah, c'est... je m'en excuse. C'est pour ça que je vous dis que ça a rallongé.

LE PRÉSIDENT :

25

Non, c'est bon. Vous avez donc trois minutes pour conclure.

M. RAOUL PROTEAU :

30

Tout qu'est-ce que c'est que je peux... pour terminer, Monsieur le président, c'est désolant, c'est une catastrophe qu'on ne peut pas oublier, pour le Lac-Mégantic puis les résidents. Puis il n'y a pas juste les résidents de Lac-Mégantic qui ont subi des traumatismes, il y a de la parenté à l'extérieur de Mégantic qui ont eu des victimes à Mégantic. Il n'y a pas d'excuse par le gouvernement ou par aucune instance gouvernementale pour justifier... je dis « justifier », ce n'est pas « justifier », c'est excuser...

LE PRÉSIDENT :

35

« Expliquer »?

M. RAOUL PROTEAU :

40

... cette catastrophe-là.

Merci de votre patience, Monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

5 Je vous en prie, monsieur Proteau. J'aurais juste une... tiens, je vais céder la parole à mon collègue. -- Non, ça va?

10 Vous avez terminé votre mémoire écrit en disant une phrase assez cinglante de la façon qu'elle était écrite, mais qu'on a entendue quand même à quelques reprises :

« *Les citoyens locaux qui ont été supposément consultés, mais pas écoutés.* »

15 Qu'est-ce que vous auriez aimé qu'on écoute de vous? C'est quoi, le... s'il y avait un message à cibler et que vous aimeriez qu'on écoute, tout le monde, ça serait quoi?

M. RAOUL PROTEAU :

20 Il y a beaucoup de messages qui ont été passés, Monsieur le président, qui ont été passés pour toutes sortes de raisons, mais l'individu qui a souffert de la catastrophe, il a été entendu, mais il n'a pas été écouté. On l'a écouté, c'est-à-dire... on peut... on peut tourner le terme sur les deux côtés. Les personnes ont donné leur détresse, elles ont mentionné leur détresse, fait part de leur détresse, mais il n'y a pas... à part de... du docteur qui a passé puis qui a été responsable du document, il y a beaucoup de personnes qui ont été... elles ont été prises dans l'état du processus puis qu'elles n'ont pas été... une fois que la détresse, elle a été passée, ce n'est pas important, ce n'est plus important. Il y a du monde qui ont été relocalisés, il y a du monde qui ont été expropriés, qui n'ont absolument pas eu les moyens de pouvoir se racheter, ils ont... ils étaient propriétaires, ils sont devenus locataires. Il y en a qui ont été obligés de partir de Lac-Mégantic parce qu'ils ne pouvaient pas supporter la contrainte financière. Ça, c'est tout du monde qui ont été écoutés ou entendus, mais qui n'ont pas été entendus ou écoutés. C'est un jeu de mots, mais c'est... c'est le jeu de mots.

30 **LE PRÉSIDENT :**

35 C'est bien, merci infiniment. Nous allons prendre une pause de 15 minutes et nous reviendrons avec la Ville de Lac-Mégantic.

40 _____
SUSPENSION DE LA SÉANCE
REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

Mesdames, messieurs. Mesdames, messieurs, si vous voulez prendre place.

5 Alors, s'il vous plaît. La Ville de Lac-Mégantic, j'imagine que c'est la mairesse? Peut-être... Alors, bon après-midi. Peut-être avant de... que vous interveniez, j'aimerais... j'avais écrit... rédigé un texte que j'aimerais lire.

10 Donc, je disais, avant d'entendre les responsables du prochain mémoire, celui de la Ville de Lac-Mégantic, nous souhaitons, comme commission, apporter une précision. Au cours de la première partie de l'audience publique, la Ville de Lac-Mégantic, comme initiateur du projet, a eu l'occasion de le présenter et à répondre à de nombreuses questions formulées par la commission et par les participants. Pour cette raison, il n'est généralement pas permis aux initiateurs de projet de déposer un mémoire en deuxième partie de l'audience.

15 Dans le cas présent, même si la Ville de Lac-Mégantic est l'initiateur du projet, elle n'en détient pas la pleine responsabilité. D'autres acteurs ou parties prenantes prennent et prendront des décisions. L'opinion de Lac-Mégantic, en tant que ville et non en tant qu'initiateur, revêt, aux yeux de la commission, une grande importance puisqu'elle peut comporter des éléments nouveaux différents de ceux présentés comme initiateur.

20 Au BAPE, quatre valeurs animent toutes nos décisions : respect, impartialité, équité et vigilance. Ces valeurs permettent de déterminer la meilleure conduite qu'il convient d'adopter. En tout respect avec nos valeurs et pour entendre toute l'information disponible, la commission a donc pris la décision de permettre à la Ville de Lac-Mégantic de présenter son mémoire.

25 À vous la parole, madame.

30

Mme JULIE MORIN

Mme JULIE MORIN :

35 Merci. Bonjour, Monsieur le président, monsieur Renaud.

40 Je m'adresse effectivement à vous aujourd'hui en tant que mairesse de la Ville de Lac-Mégantic. Je vous ferai un survol du mémoire déposé la semaine dernière, mémoire de 37 pages. Il s'agit donc de la vision politique du projet et non du volet technique. Je crois que vous disposez déjà de l'ensemble des éléments pour traiter cet angle via tous les documents, études et analyses que la Ville a fournis à la

commission en tant qu'initiateur, en plus de l'ensemble des réponses fournies depuis quelques semaines, afin de permettre une compréhension globale du projet.

5 D'abord, faut-il le rappeler? Ce projet est né de... à la suite du plus important déversement de pétrole en Amérique du Nord. Cette catastrophe qui marquera au fer rouge notre communauté est qui, selon nous, justifie amplement la construction d'une voie de contournement ferroviaire. Pourtant, plus de six ans après les événements, nous sommes encore ici à discuter du projet. Pourtant, la nécessité de la voie de contournement nourrit la volonté ferme de multiples citoyens et intervenants d'exiger un
10 contournement du centre-ville, et ce, pour deux raisons principales. Premièrement, le facteur topographique unique.

(L'INTERVENANTE DÉBUTE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 5: « En effet, la longueur de la pente... »

Fin de la phrase, à la page 5: « [...] problématique et inquiétante. »

15 La probabilité d'occurrence d'un autre accident aux graves conséquences ne nous laisse d'autres choix que de privilégier l'option de contournement pour maximiser la sécurité de notre population en général.

20 Deuxièmement, le rétablissement de la population et la relance économique du centre-ville. Je ne reviendrai pas, ici, sur l'ensemble des pertes que la communauté du Granit a vécues, particulièrement celle de Lac-Mégantic, pertes qu'elle subit encore au quotidien.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 6: « Sur le plan humain, il semble... »

Fin de la phrase, à la page 6: « [...] de nombreux citoyens. »

30 Les études très récentes de la santé publique démontrent à nouveau qu'il y a encore de nombreuses manifestations de stress post-traumatique, de modéré à sévère.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 7: « Dans ce contexte... »

Fin de la phrase, à la page 7: « [...] relatives au développement durable. »

40 Pour la Ville, et ce, depuis le tout début, il est réellement... il y a réellement une nécessité d'agir.

5 Je vais maintenant me permettre de rappeler que ce projet n'est pas uniquement le projet de la Ville de Lac-Mégantic. Bien qu'impulsé par des considérations de sécurité et de santé publique, il découle qu'une impressionnante mobilisation qui aurait encouragé et soutenu la Ville depuis toutes ces années à maintenir une pression constante sur les deux paliers de gouvernement afin que le projet chemine dans un court délai, le plus court possible.

10 Déjà, quelques jours après la tragédie, le 13 juillet 2013, la mairesse Colette Roy Laroche et les membres de son conseil municipal adoptaient une résolution considérant que la position actuelle de la voie ferrée mettait en danger la vie et la sécurité des citoyens. Elle demandait aux différents paliers de gouvernement d'imposer à la MMA le déplacement de sa voie ferrée dans le quartier industriel à proximité de la voie de contournement routière.

15 Je joins au mémoire différentes lettres ou résolutions qui vont en ce sens du début du projet, entre autres, celle de la MRC du Granit, appuyée par les 20 maires, et déposée le 19 février 2014, jusqu'à aujourd'hui, comme celle de la SADC, région de Mégantic, la Table des MRC de l'Estrie et la Fédération canadienne des municipalités qui, six ans plus tard, maintiennent toujours leur position ferme et solidaire.

20 Mais la première motivation a toujours été celle des initiatives citoyennes. Je vous donne, par exemple, bien, quelques éléments qui sont plus forts, j'ai déposé au mémoire plus d'actions. Le 17 juillet 2013, pétition de 3 665 signatures, dont 26 médecins pratiquants à Lac-Mégantic. Ils sont pour la voie de contournement. 22 mars 2014, manifestation silencieuse de 100 personnes qui exigent une voie de contournement ferroviaire. 4 décembre 2014, création du comité de vigilance ferroviaire impliquant des citoyens. 10 octobre 2015, grande marche de 1 000 personnes contre le transport du pétrole et de
25 matières dangereuses et pour une voie de contournement. 10 juillet 2016, rassemblement citoyen pour demander une voie de contournement ferroviaire et une construction rapide. Plusieurs centaines de personnes et plusieurs groupes sont présents, ils craignent le *statu quo* amélioré. Évidemment, il y a beaucoup d'autres exemples dans mon mémoire.

30 Sur le plan de la gouvernance, vous en avez fait un peu référence. Monsieur le président, pour le bénéfice de l'assemblée et de la commission, je souhaiterais maintenant revenir sur ce modèle particulier que revêt le projet de la voie de contournement du centre-ville de Lac-Mégantic. En effet, la ville a été nommée comme initiateur pour des raisons de facilité technique et administrative, ce qui crée aujourd'hui une situation inconfortable et complexe. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un projet
35 tripartite géré comme tel par la Ville, mais également par les deux paliers de gouvernement, autant provincial que fédéral. Par exemple.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

40 **Début de la phrase, à la page 12: « L'appel d'offres pour l'étude... »**

Fin de la phrase, à la page 12: « [...] et de l'Électrification. »

5 Aussi, la firme AECOM, au cours de ses travaux, a été soumise à la directive du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'évaluation environnementale ainsi qu'au guide du ministère des Transports pour les analyses avantages-coûts.

10 De plus, la Ville de Lac-Mégantic n'a jamais été seule pour prendre quelque décision que ce soit. Depuis 2013, qu'il s'agisse de décisions techniques, financières ou stratégiques, les partenaires de tous les paliers sont autour de la table, le municipal, bien sûr, mais également les différents ministères, autant... comme le MAMH, par exemple, le ministère des Transports, Développement économique Canada, Transports Canada.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

15 **Début de la phrase, à la page 14: « Toutes les étapes... »**

Fin de la phrase, à la page 14: « [...] pour approbation à ce Comité stratégique. »

20 Bien qu'assurant des balises de qualité au projet, il s'agit d'une gestion collaborative complexe et cette complexité s'est malheureusement exprimée les 11 et 12 juin dernier, alors que plusieurs questions étaient adressées à l'initiateur directement, mais que plusieurs réponses se trouvaient plutôt du côté des personnes-ressources, Transports Canada, MTQ, MAMH.

25 Je suis désolée, d'ailleurs, si certaines de ces hésitations ou confusions ont insécurisé certains citoyens. Bien que plusieurs réponses n'aient pu être données sur-le-champ, vu leur niveau de précision, rapidement, dans les quelques jours qui ont suivi, nos équipes, nos experts ou encore nos partenaires gouvernementaux ont pu répondre à 100 % de vos questions.

30 Vous savez, Monsieur le président, ce sont près de quatre ans de travail de plusieurs experts, plus d'un million de dollars investis par les deux paliers pour réaliser les nombreuses études requises dans un grand projet comme celui-ci. Dans ce contexte, il va de soi, pour la Ville de Lac-Mégantic, que le projet répond à des critères de qualité stricts et rigoureux suivant les principes directeurs établis par les gouvernements eux-mêmes.

35 Sur le plan de la consultation, j'ai été très brève, ici, j'en fais plus part dans le mémoire, mais sur le plan de la consultation publique, on a entendu beaucoup, des citoyens qui ont dit: « Non », ne pas être consultés. Cela dit, AECOM devait d'abord franchir la première étape, soit l'étude des besoins et l'étude de solutions. Ensuite, au printemps 2016, plusieurs intervenants ainsi que la population des trois municipalités ont été invités à participer à une consultation publique sur trois corridors qui présentait des meilleurs... les meilleures options. C'était une étape cruciale, car un seul corridor allait devenir le tracé privilégié pour les études subséquentes. Se basant sur ces résultats et convaincue que le corridor 1

40

faisait consensus vu la clarté des résultats -- et dans mon mémoire, les résultats des consultations publiques sont présents.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

5

Début de la phrase, à la page 18: « La Ville de Lac-Mégantic et ses partenaires... »

Fin de la phrase, à la page 18: « [...] dans ce corridor privilégié. »

10

Bien qu'on ne savait pas encore si le projet allait être mis de l'avant par les gouvernements. L'objectif de la Ville était de tenter de minimiser le plus possible les impacts que pourrait causer le tracé final.

15

Au niveau de la concertation, je tiens important de dire... je crois important de dire qu'au lendemain des élections municipales du 7 novembre 2017, le mandat était clair pour notre conseil municipal. Nous devons mettre de la pression sur les gouvernements pour accélérer l'avancement du projet et avons la ferme volonté de travailler en collaboration avec les municipalités voisines de Nantes et Frontenac. 13 jours après mon élection à la mairie, je rencontrais le ministre des Transports du Canada, monsieur Marc Garneau, à son bureau d'Ottawa, soit le 20 novembre 2017.

20

Quant aux municipalités de Nantes et Frontenac, elles ont rapidement joint le Comité stratégique avec la Ville. De nombreuses rencontres s'en sont suivies durant l'année, autant en Comité stratégique qu'en... qu'entre municipalités également pour développer des stratégies locales. Déjà, le 20 novembre 2017, les trois maires envoyait une première lettre conjointe signifiant notre position commune cherchant à améliorer l'acceptabilité sociale du projet.

25

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 26: « Depuis l'élection des nouvelles... »

Fin de la phrase, à la page 26: « [...] citoyens qu'il représente. »

30

Je pense qu'il faut aussi reconnaître ce travail réalisé depuis près de deux ans.

35

C'est le 11 mai 2018, près de cinq ans après la tragédie, que le gouvernement s'engage à investir dans la construction de la voie de contournement et précise le tracé, celui sans variante, celui qui, toutefois, avait été privilégié suite aux consultations publiques de mai 2016. Ce tracé demeurait pour le gouvernement celui aux meilleurs avantages-coûts. Ça aura pris cinq ans, Monsieur le président, avant d'avoir un engagement officiel et ce ne sera pas sans conséquence.

40

Par ailleurs, la construction de la voie de contournement améliorera de façon considérable et ça, on le maintient, la sécurité de l'ensemble des citoyens des trois municipalités. À titre d'exemple:

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 30: « Si actuellement, 266 bâtiments... »

Fin de la phrase, à la page 30: « [...] et Frontenac de 19 à 0. »

5

Pour les bâtiments se trouvant entre 100 et 500 m de la voie, le nombre est aussi réduit de façon considérable, mais j'ai mis le tout dans le mémoire.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

10

Début de la phrase, à la page 31: « Qui plus est, le nombre de passages à niveau... »

Fin de la phrase, à la page 31: « [...] de 67 à 26. »

15

Monsieur le président, j'ai la conviction que les trois maires avons fait nos devoirs depuis que nous sommes en poste. Force est de constater que le défi est grand et qu'avec un tel projet majeur et complexe, nous ne pouvons viser l'unanimité. Pourtant, nous avons encore l'opportunité d'améliorer certains aspects du projet. Et pour la Ville de Lac-Mégantic, tout comme Frontenac et Nantes, la centralisation des activités de triage dans le parc industriel est primordiale pour augmenter l'acceptabilité sociale, certes, mais surtout pour réduire au maximum les risques de déraillement sur le territoire et pour sécuriser les citoyens et travailleurs de Frontenac qui verraient leurs terres divisées en deux.

20

Ce projet fait l'unanimité auprès de tous les intervenants et nous avons démontré ses nombreux avantages, autant en matière de sécurité que sur le plan social, économique, opérationnel et environnemental, d'autant plus que cela ne change pas le tracé privilégié.

25

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'importance de ce projet de voie de contournement pour la Ville de Lac-Mégantic, la rigueur avec laquelle les études ont été faites, le professionnalisme et l'expertise de tous les intervenants qui ont travaillé et surveillé les travaux réalisés depuis le tout début. Je tiens à rappeler que ce projet est d'une grande nécessité puisque le risque est toujours présent dû à la topologie unique et risquée de la pente et de la courbe, nécessaire aussi pour le rétablissement de la population et la relance économique. Je rappelle également qu'il découle d'une mobilisation sans précédent en faveur d'une voie de contournement, autant du côté citoyen que politique.

30

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

35

Début de la phrase, à la page 37: « Par ailleurs, si une grande majorité... »

Fin de la phrase, à la page 37: « [...] l'environnement en général. »

40

Devant ce constat, nous demandons à ce que le citoyen qui soit impacté par le tracé, parce que nous savons, il y en aura, on ne peut l'éviter, on demande que ceux-ci soient dédommagés de façon

5 juste et équitable. Non pas seulement pour la perte de valeur foncière de leur maison, mais pour le sacrifice qu'ils font et qu'ils devront faire en laissant partir une parcelle de terrain, une résidence, des projets futurs, potentiels ou encore leur confort et tranquillité. Ils sont eux aussi des victimes collatérales de cette tragédie du 6 juillet. Cette situation particulière mérite un traitement particulier, tout comme ceux qui ont quitté... qui ont dû quitter le centre-ville. La nature et la sensibilité du projet méritent cette attention.

10 Je terminerai en vous parlant d'un proverbe chinois qui dit que le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment est maintenant. Nous n'aurons pas deux chances de bien faire. Si vos recommandations suite aux commentaires des citoyens, des organisations améliorent le projet, j'espère que les gouvernements sauront nous entendre. Monsieur le président, je peux vous assurer que comme tous ceux réunis devant vous aujourd'hui, la Ville de Lac-Mégantic souhaite un projet de reconstruction sociale qui sécurisera la population en général et qui permettra le rétablissement, autant social qu'économique, d'un territoire dont dépend la vitalité de toute une région.

15 Merci.

LE PRÉSIDENT :

20 Merci à vous, madame la mairesse. Nous avons quelques questions à vous poser. Je vais d'abord céder la parole à mon collègue et puis je reviendrai par la suite.

LE COMMISSAIRE :

25 On a eu beaucoup d'échanges dans la première partie puis dans les questions qu'on vous a posées, que la commission a posées après sur toute la chronologie des différents événements, quand est-ce que... avec toutes les dates, là. Et puis là, je vois dans votre mémoire qu'il y a beaucoup de ça aussi...

Mme JULIE MORIN :

30 Hum hum.

LE COMMISSAIRE :

35 ... qui est repris. Vous dites, vous parlez du 13 juin 2016, l'étude d'impact environnemental sur ce corridor privilégié débute donc le 13 juin 2016. Donc, je comprends que c'est à cette date-là que le corridor privilégié a été... je vais dire « figé », là, qu'on... on savait qu'on s'en allait dans ce corridor-là, est-ce que je me trompe?

Mme JULIE MORIN :

5 Bien, en fait, de la façon que ça fonctionne, c'est qu'effectivement, il y a des grands corridors qui sont établis et une fois que c'est... pour la deuxième étude, il fallait en choisir un. AECOM ne peut pas étudier les trois. Donc, basé sur les consultations publiques et les différents... les éléments multicritères, c'est le corridor qui a été privilégié. Donc, oui. Cela dit, après, ça pouvait varier en fonction des éléments des études subséquentes.

LE COMMISSAIRE :

10 Et puis vous nous dites que c'est également à partir de ce moment, là, juin 2016, une fois que le corridor privilégié était pour la première fois plus défini, que la Ville de Lac-Mégantic a commencé à informer ou émettre des avis à tous les citoyens qui envisageaient de faire l'acquisition de terrains et ainsi de suite.

Mme JULIE MORIN :

15 Hum hum.

LE COMMISSAIRE :

20 Dans ce corridor privilégié, quand vous parlez de ce corridor privilégié, là, c'est... on parle de quelle largeur, on parle de...?

Mme JULIE MORIN :

25 Hé! Ça, c'est une question qui est très technique. Est-ce que je pourrais demander à mon ingénieur, qui est ici, qui aurait peut-être la réponse? Parce que je ne sais pas c'est exactement combien de mètres de large, là. Ce n'est pas...

LE COMMISSAIRE:

30 Mais ce que je veux surtout savoir, c'est que...

Mme JULIE MORIN :

35 Mais c'est assez large, là, ce n'est pas un tracé... c'est quand même assez large.

40

LE COMMISSAIRE :

C'est quand même assez large? On peut imaginer...

5 **Mme JULIE MORIN :**

Oui, parce qu'on ne savait pas...

LE COMMISSAIRE :

10

... plus ou moins 500 mètres, le 500 mètres ou quelque chose comme ça?

Mme JULIE MORIN :

15

Je ne sais pas. Conrad?

M. CONRAD LEBRUN :

20

100 mètres.

Mme JULIE MORIN :

100 mètres.

25

LE COMMISSAIRE :

100 mètres.

Mme JULIE MORIN :

30

Merci.

LE COMMISSAIRE :

35

Alors, donc, les gens qui venaient pour soit qu'il y ait des transactions immobilières ou des demandes de permis de construction...

Mme JULIE MORIN :

40

Exact, demandes de lotissement, demandes de permis de construction, achats d'un...

LE COMMISSAIRE :

... étaient systématiquement...

5 **Mme JULIE MORIN :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

10

... prévenus? Ce n'était pas... on n'informait pas la communauté *at large*, là?

Mme JULIE MORIN :

15

Non, non, effectivement.

LE COMMISSAIRE :

20

C'est juste les gens qui...

Mme JULIE MORIN :

C'est des discussions individuelles...

25

LE COMMISSAIRE :

... des gens qui...

Mme JULIE MORIN :

30

... discussions, des écrits, il y a eu des... au niveau... au moment des signatures de permis, par exemple, il y avait des... vraiment des avis qui étaient remis, à la municipalité de Nantes également, dans le sens où on savait que ça pouvait bouger aussi sur ce territoire-là. Donc, l'idée, c'était de dire à Nantes : « Si vous avez des demandes, nous, ce qu'on vous recommande, c'est de faire comme nous puis d'aviser. » Après, les gens sont libres de faire leur projet, mais au moins, ils sont avisés. Donc, c'est ce genre d'éléments là qu'on a faits pour tenter de prévenir. Bien qu'on ne savait pas, hein, puis je le dis dans mon mémoire, je pense qu'un des problèmes, en fait, c'est que ça a pris cinq ans avant qu'on ait la réponse comme quoi il y aurait un projet. Donc, il reste que les gens, en fait, avaient le choix, finalement...

40

LE COMMISSAIRE :

Donc...

5 **Mme JULIE MORIN :**

... de faire leur projet ou non, mais nous, on avait fait notre devoir, pensant que s'il y a un projet, ça risque d'être dans ce corridor-là, donc on vous avise.

10 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, on doit comprendre qu'à partir de juin 2016, toutes les... s'il y a eu des transactions dans ce corridor-là, les gens l'ont fait en connaissance de cause?

15 **Mme JULIE MORIN :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

20

Ils étaient... ils étaient au courant de ce qui se...

Mme JULIE MORIN :

25

Oui.

LE COMMISSAIRE :

30

... de ce qui se passait puis c'est... ils le savaient?

Mme JULIE MORIN :

35

Oui. Mais bien sûr, par respect pour ces citoyens-là, on n'a pas été plus loin, là, à divulguer cette information-là publiquement.

LE COMMISSAIRE :

40

Oui, oui, je... juste m'assurer de ça.

LE PRÉSIDENT :

Vous comprenez quand même que la commission a eu des informations autres, c'est-à-dire des transactions qui ont eu lieu, dépassé cette date, en alléguant le fait que les personnes l'ignoraient?

5

Mme JULIE MORIN :

O.K. Mais...

10

LE PRÉSIDENT :

Donc, c'est... il y a un paradoxe entre l'information que vous nous donnez et l'information qui nous a été transmise.

15

Mme JULIE MORIN :

C'est pour ça que j'ai cru important de le mettre dans mon mémoire.

20

LE COMMISSAIRE :

O.K. J'avais aussi une petite précision, là. Quand vous dites... bon, en 2015, « la Ville de Lac-Mégantic voyait l'intérêt de centraliser les activités de triage », puis vous citez la résolution 15-612. C'est en page 28. Mais la résolution 15-612, quand on la lit, la Municipalité exclut l'appui à la gare de triage. Quand on lit la résolution, la recommandation 3 du comité, là, qui était le...

25

Mme JULIE MORIN :

Hum hum.

30

LE COMMISSAIRE :

... déménagement de la gare de triage, quand on... la résolution, c'est: la Ville appuie les résolutions -- les recommandations 1, 2, 4 et...

35

Mme JULIE MORIN :

Hum hum.

40

LE COMMISSAIRE :

... on exclut la 3, là.

5 **Mme JULIE MORIN :**

L'information que j'ai, c'est que déjà, à ce moment-là, le gouvernement avait énoncé à la Ville qu'il ne souhaitait pas aller de l'avant avec ce projet-là.

10 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, vous étiez... vous vous étiez comme abstenue de... la Municipalité s'était abstenue d'appuyer ça?

15 **Mme JULIE MORIN :**

C'est ce que je comprends. On s'entend que c'était quand même deux administrations...

LE COMMISSAIRE :

20

Bon.

Mme JULIE MORIN :

25

... avant moi, mais c'est ce qu'on m'a expliqué du projet, expliquant que le gouvernement à ce moment-là nommait, comme dans tous les autres programmes gouvernementaux, que son rôle c'était... ce n'est pas d'avantager les communautés. Donc, dans tous les programmes, par exemple, de reconstruction du centre-ville, il nous redonne ce qu'on avait avant. Pour eux, à ce moment-là, au niveau de la voie de contournement, ce qu'on avait avant, c'est une voie ferrée sur le territoire qui dessert le parc industriel. Alors, il se restreignait à dire : « Ça doit être ça, le mandat qui est donné aux firmes. »

30

LE COMMISSAIRE :

Bien, à ce moment-là, la résolution, c'était : « on appuie »... vous appuyez finalement la plupart des recommandations...

35

Mme JULIE MORIN :

Oui.

40

LE COMMISSAIRE :

... de... du comité de vigilance, là. Je vais l'appeler « comité de vigilance » parce que...

5 **Mme JULIE MORIN :**

Hum hum.

LE COMMISSAIRE :

10

... je pense qu'il a changé de nom plusieurs fois dans le...

Mme JULIE MORIN :

15

Puis c'était... c'est deux comités différents.

LE COMMISSAIRE :

20

C'est deux comités différents?

Mme JULIE MORIN :

Oui, il y a eu deux comités.

25

LE COMMISSAIRE :

Et... mais la... pour la gare de triage, vous... la Ville ne se commettait pas, là?

Mme JULIE MORIN :

30

Effectivement. Je pense qu'ils ont choisi leur bataille à ce moment-là. L'histoire a heureusement fait en sorte qu'il y a eu une porte qui s'est ouverte suite à l'annonce parce que les familles, entre autres endeuillées, ont été rencontrées par le ministre Garneau et le premier ministre du Canada et ils leur ont demandé : « Est-ce que vous êtes contents qu'on annonce la voie de contournement? ».

35

Et, à leur grande surprise, plusieurs familles ont dit : « Oui, on est content, on est satisfait qu'il y ait une voie de contournement, depuis le temps qu'on l'attend. Par contre, tant qu'il y aura le triage en haut des pentes, on restera... on ne retrouvera pas ce sentiment de sécurité. »

40

5 Alors, je pense que ça a ouvert une brèche du côté du ministre Garneau, qui a ouvert la porte pour qu'on travaille là-dessus. Et quand des plans plus précis ont été envoyés à nos citoyens pour qu'il y ait des discussions entre le ministère du Transport et les citoyens, en fait, là, ces discussions-là ont commencé concrètement après l'annonce du 11 mai, et là l'élément du danger, du risque inhérent à Frontenac, le fait de diviser la terre en deux par une voie qui servirait à du stationnement de trains, ça a été deux éléments qui ont fait en sorte que le ministère des Transports a ouvert la porte. Et ça a été très rapide pour que les trois Municipalités, avec la Société de développement économique et le comité de vigilance, on saisisse l'opportunité pour entrer dans cette porte-là. Et aujourd'hui, bien, on en est à avoir un grand consensus autour de ce projet-là.

10 **LE COMMISSAIRE :**

15 Actuellement, le projet que la Ville de Lac-Mégantic supporte, c'est la voie de contournement telle que proposée, avec une gare de triage dans le parc industriel?

20 **Mme JULIE MORIN :**

Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que je... est-ce que je...

30 **Mme JULIE MORIN :**

Non, c'est... bien, c'est exactement...

35 **LE COMMISSAIRE :**

C'est... c'est...

40 **Mme JULIE MORIN :**

En fait, c'est...

LE COMMISSAIRE :

C'est ça?

Mme JULIE MORIN :

5 Il faut... il faut vraiment qu'il y ait le... autrement, on... il y a quelque chose qu'on n'aura pas compris, là. En fait, il faut absolument que les trains soient stationnés au plus bas point et ça se trouve à être dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

LE PRÉSIDENT :

10 Quand vous dites « stationnés au parc industriel »... mais, hier, et dans la réponse de CMQR, on a bien vu que le stationnement, la voie d'évitement, continuerait à être utilisé à Nantes.

Mme JULIE MORIN :

15 Bien, en fait, je pense que le maire de Nantes l'a très bien expliqué, hier. La voie de... puis là, moi je connais moins ça que lui.

LE PRÉSIDENT :

20 Non, non, comme voie d'évitement.

Mme JULIE MORIN :

25 Voie d'évitement, c'est pour que les trains se... en fait, un se tasse pour que l'autre passe et ça continue. Donc, il n'y a pas de stationnement comme tel sur les dessertes, le triage doit se faire. Mais là, je ne suis pas experte de ça, mais le triage, bien qu'ils gardent la desserte, le triage doit vraiment se faire au bas des pentes.

LE PRÉSIDENT :

30 J'aimerais apporter... peut-être que vous apportiez une petite clarification. Il y a plusieurs personnes qui sont venues nous indiquer que, dans la démarche de nettoyage post-accident, il y a eu un certain nombre de résidences qui ont été détruites...

Mme JULIE MORIN :

35 Hum hum.

LE PRÉSIDENT :

40 ... puis ce n'est pas juste une personne, il y en a eu plusieurs qui sont venus nous dire :

« Écoutez, on a détruit inutilement plusieurs. » Qu'est-ce qu'il en est, selon vous?

Mme JULIE MORIN :

5 Qu'est-ce qu'il en est? Vous voulez dire quelles sont les raisons?

LE PRÉSIDENT :

10 Qu'est-ce qu'il en est ? Est-ce que... oui, est-ce que... d'abord, un, est-ce qu'il y a eu effectivement des résidences qui ont été détruites...

Mme JULIE MORIN :

15 Oui, oui oui.

LE PRÉSIDENT :

... alors que ce n'était pas nécessaire?

20 **Mme JULIE MORIN :**

Ah, bien là, à part « que ce n'était pas nécessaire », ça c'est... je pense que c'est une question d'opinion.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, c'est ça, je vous demande votre avis.

Mme JULIE MORIN :

30 En fait, l'information que le conseil municipal... l'administration de madame Roy Laroche à ce moment-là, de la façon qu'ils ont expliqué, et là, moi, ce que je comprends, c'est que ça a été un dossier très complexe avec des avis d'experts. Et là, moi je n'ai pas eu accès à ça. Ce que j'ai compris, c'est vraiment qu'au-delà des résidences et commerces qui ont été détruits la nuit même, il y avait vraiment
35 des enjeux au niveau de la contamination des sols du réseau et des enjeux aussi au niveau des assurances pour le long terme, des compagnies d'assurance qui ne voudraient pas réassurer ce genre de bâtiments, des bâtiments qui ont resté là trop longtemps avec personne à l'intérieur.

40 Donc, il y avait... il y avait des enjeux à ce niveau-là. Donc, il y avait... c'était de multiples raisons qui, je pense que... je pense que ce n'est pas à moi qui est ici aujourd'hui, qui est arrivée en 2017,

d'expliquer, mais t'sais, je pense qu'il faut faire le constat que c'est fait, là, aujourd'hui, et que ça contribue à la fragilité de la population aujourd'hui.

5 Je pense que c'est de multiples deuils; la tragédie en est une, la démolition en est clairement une autre. Et, bien, ce projet de voie de contournement, autant que ça peut contribuer au rétablissement de certains, ça va nuire assurément -- c'est normal -- à d'autres, qui vont le voir se rapprocher. Notre responsabilité, c'est vraiment de s'assurer de la santé globale. Donc, on sait qu'il y aura des impacts, on sait que c'est inévitable. Le jour qu'on... en fait, il y a un tracé qui est là, si jamais il y a des variantes qui sont faites, ce sera d'autres citoyens qui seront peut-être impactés.

10 Alors, peu importe quel sera le tracé, je pense qu'il faudra prendre soin de ces citoyens-là, les écouter, s'assurer que Transports Canada répond aux questions. J'ai quand même entendu des éléments à ce niveau-là. Ce sera de la responsabilité des trois municipalités puis on s'est engagé à faire le maximum. On est heureux de voir que les syndicats sont impliqués parce que quand on dit qu'on veut que les citoyens soient compensés, indemnisés de façon juste et équitable, je pense que les syndicats amènent une belle expertise pour s'assurer que ce soit le cas et on voit une différence depuis qu'ils sont impliqués dans les dossiers.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. J'aurai une dernière question. Quand vous... dans la section de votre mémoire relative à l'annonce des deux paliers de gouvernement du 11 mai 2018, vous dites, je vous cite :

25 *« Après de multiples représentations pour obtenir une réponse favorable, la réponse arriva enfin le 26 avril 2018. Le gouvernement allait bientôt annoncer le projet! »*

Quelle joie! Il n'y a pas d'expression dans ma voix, mais...

30 *« Toutefois, il restait une question à éclaircir : les municipalités et la MRC avaient fait des demandes de variantes. Quel tracé allait être choisi? Nous avons appris la nouvelle abruptement dans la Presse+ le 8 mai, quelques jours avant l'annonce officielle qui se tenait le vendredi 11 mai 2018. Ce serait la variante 2 (du corridor 1) telle qu'analysée dans l'étude d'AECOM. »*

35 Je voulais savoir... parce qu'il y a eu quand même un quiproquo entre vous, les deux autres... entre la ville et les deux autres municipalités, pas entre vous personnellement, là, mais je voulais savoir quelle était votre position à vous? Quel était votre espoir? Quelle était votre attente avant l'annonce...

Mme JULIE MORIN :

Hum hum.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... de... du choix de la variante?

Mme JULIE MORIN :

10

En fait, je pense que... puis...mais c'est sûr que je dois faire attention de ne pas parler pour les autres maires, mais je... la responsabilité qu'on s'est donnée depuis le début, dans les différentes demandes de variantes qu'on a faites, c'est d'aller au bout de ça. D'aller au bout, de faire les demandes. On s'entendait pour dire : « Ça prend une voie de contournement, mais il faut tenter de réduire les impacts. » Donc, les attentes, c'était que ce soit analysé, en fait, et...mais après, les décisions viennent vraiment des deux paliers de gouvernement. Alors, quels sont les... quels sont, en fait, les... pour eux, qu'est-ce qui est le plus important? C'est-tu la sécurité, c'est-tu les coûts? T'sais, là, on entend toutes sortes de choses quand les citoyens viennent vous voir et, après, on n'a pas de contrôle sur quelles sont les décisions des gouvernements.

15

20

LE PRÉSIDENT :

Non non non, je comprends, j'ai très bien compris. Puis monsieur Chayer de Transports Canada a été très clair là-dessus aussi.

25

Mme JULIE MORIN :

Hum hum.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Mais, vous, quel était votre espoir comme Ville...

Mme JULIE MORIN :

35

Comme...

LE PRÉSIDENT :

40

... avant l'annonce?

Mme JULIE MORIN :

Bien, je vous dirais... ce que je comprends de la décision, en fait, à ce moment-là, qui est différente, je pense, des autres variantes subséquentes qu'on a demandées après l'annonce...

5

LE PRÉSIDENT :

Hum hum.

10

Mme JULIE MORIN :

... c'est que les... le fait de changer les corridors, ça dérangeait, en fait, les paliers de gouvernement parce que les études étaient faites dans un certain échéancier. Il y avait eu la première étude des besoins, il y avait eu une consultation pour demander aux citoyens : « Quel tracé vous préférez? » Il y avait à ce moment-là un tracé au nord, un tracé... des... deux tracés au sud, si je me souviens bien, et puis la grande, grande majorité... si... là, je n'ai pas en tête les chiffres exacts, mais je pense que c'est 42 % étaient favorables au corridor 1, donc au sud, et 44 % étaient favorables... étaient très favorables au tracé au sud. Seulement 10 % étaient défavorables et personne n'a recommandé les autres tracés en haut. Alors, je pense que le gouvernement était frileux de dire : « On recule » puis ça fait un an qu'on fait une étude qui ne sert à rien ou... t'sais, je pense qu'il y avait ça.

15

20

Alors, à ce niveau-là, est-ce que mes attentes étaient élevées? Pas tant, par rapport à ça parce que c'est ce que j'entendais. Cela dit, pour les études qu'on a faites après, donc après l'annonce du 11 mai, et je dis dans mon mémoire: « Les maires tentent un dernier... un effort ultime », là, je pense que je le nomme comme ça, où là, le gouvernement avait été très clair à l'annonce de dire : « Si vous demandez des ajustements, il faut que ce soit assez minime pour que ça reste presque dans le même corridor. » Alors, à ce niveau-là, je pense que c'est vraiment l'effort qu'on a fait de tenter d'être le plus réaliste possible, là, faire une demande qui soit recevable.

25

30

Cela dit, juste pour revenir à la question précédente, « vos attentes? », j'aimerais peut-être dire, profiter de l'opportunité pour dire que c'est les gouvernements qui paient à 100 % les études. Quand on a dû faire des demandes de variantes, parce qu'on s'est concerté, les trois maires, et qu'on sentait que pour les autres maires, c'était essentiel pour aller vraiment répondre aux besoins de leurs citoyens, on s'est... on a fait des demandes au gouvernement, mais au-delà de dire : « Oui, il fallait faire financer ces études de variantes là. » Et à mon souvenir, ces études-là ont coûté 80 000 \$, là, environ au gouvernement pour faire les analyses de ces variantes-là. Alors, même, t'sais, à un moment donné, s'ils acceptent de financer ça, c'est quand même des sous importants. Alors, pour moi, il y avait quand même des études sérieuses qui ont été faites. Et cela dit, ça... si c'était un non en partant, ils n'auraient pas accepté de payer les ingénieurs pour valider ces variantes-là. Alors, c'était très possible qu'on ait une réponse favorable également.

35

40

LE PRÉSIDENT :

5 Je vais me permettre une dernière question parce que je vois que le temps file, là. Vous avez indiqué à mon collègue que, en fonction d'un corridor, c'est qu'il y ait un 100 mètres dans le corridor pour lequel vous avez donné des informations à toute personne qui était intéressée à acquérir un terrain, un lot ou peu importe. Est-ce que ceci va amener éventuellement un changement dans le plan d'aménagement, d'urbanisme et de développement?

Mme JULIE MORIN :

10 Le fait qu'il y ait un 100 mètres?

LE PRÉSIDENT :

15 Est-ce que vous allez interdire toute construction...

Mme JULIE MORIN :

20 Hum hum.

LE PRÉSIDENT :

... future dans ce...

Mme JULIE MORIN :

25 Oui.

LE PRÉSIDENT :

30 ... dans ce corridor, dans ce rayon de 100 mètres...

Mme JULIE MORIN :

35 Hum hum. En fait, ça c'est...

LE PRÉSIDENT :

40 ... que vous avez -- ou de diamètre de 100 mètres?

Mme JULIE MORIN :

5 Oui oui oui. Bien, c'est une réflexion et je pense qu'il y a quelqu'un avant moi, une intervenante, avant moi, qui l'a nommée, c'est une réflexion que les municipalités doivent avoir. Alors, c'est quelque chose qu'on réfléchit en parallèle. Moi, je siége sur d'autres comités ferroviaires, autant national que provincial, où les municipalités, là, vont se questionner là-dessus. Je pense que ça va être essentiel, en fait, que la municipalité lance un message clair que... nous aussi, là, on a fait des apprentissages. Alors, c'est notre département d'urbanisme qui doit travailler là-dessus, mais on va statuer vraiment quand on saura quel est le tracé précis puis quels sont les impacts et quels sont les futurs plans de développement en fonction du nouveau tracé.

LE PRÉSIDENT :

15 Et dans vos échanges avec Transports Canada ou le MTQ, est-ce que vous avez une appréciation du nombre de résidences à travers le Québec qui sont localisées à l'intérieur d'un... mettons, d'un... d'une distance ou d'un rayon de 50 mètres de chaque côté de la voie ferrée?

Mme JULIE MORIN :

20 Non, pas moi personnellement, non.

LE PRÉSIDENT :

25 Aucune... aucune idée?

Mme JULIE MORIN :

30 Non.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Mme JULIE MORIN :

35 Non, je connais les lignes directrices de la Fédération canadienne des municipalités, mais je ne sais pas combien de municipalités respectent le tout.

40

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup, madame.

5 **Mme JULIE MORIN :**

Merci.

10 **M. BÉLAND AUDET**

LE PRÉSIDENT :

J'appelle Logibel, s'il vous plaît.

15
Bonjour, monsieur.

M. BÉLAND AUDET :

20 Bonjour, Monsieur le président, monsieur Renaud.

LE PRÉSIDENT :

Votre nom, s'il vous plaît?

25 **M. BÉLAND AUDET :**

Béland Audet.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, on vous écoute.

35 **M. BÉLAND AUDET :**

Parfait.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

40 **Début de la phrase, à la page 2: « LOGIBEL vous présente aujourd'hui un mémoire en appui... »**

Fin de la phrase, à la page 4: « [...] à la réalisation de la voie de contournement. »

Fin du mémoire.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

Alors, monsieur Renaud?

10

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup, c'était intéressant parce que là on parle d'activités dans le parc industriel. Vous parlez d'interdire les matières dangereuses sur l'embranchement privé, est-ce que je comprends bien que vous ne voulez pas qu'il y ait de matières dangereuses qui rentrent dans le parc industriel? Comment est-ce que...

15

M. BÉLAND AUDET :

C'est une suggestion que je mets. C'est sûr que les voies d'évite... toutes les voies dans le parc industriel appartiennent à la Ville de Lac-Mégantic, elles sont louées à la compagnie CMQR, donc le propriétaire des... du terrain et des rails et tout ça, c'est la Ville de Lac-Mégantic. Donc, ils peuvent mettre les règlements qu'ils veulent dans le parc industriel.

20

Donc, l'embranchement qui va partir de la rue Villeneuve pour s'en venir desservir les deux sites de Logibel, soit le centre de grains ou soit le centre de transbordement, pourrait être fermé aux produits dangereux pour être certain qu'il n'y a rien... parce qu'on a quand même une pente à partir de la rue Villeneuve, aller desservir Logibel et Logibel 2, si je peux m'exprimer ainsi, les silos à grains, on a quand même une pente. Donc, on pourrait interdire les matières dangereuses dans ce bout-là pour être certain qu'il n'y ait pas de matières qui s'en vont directement vers le parc indus... -- vers le centre-ville.

25

30

LE COMMISSAIRE :

Mais d'un point de vue logistique, est-ce que c'est possible si on accepte que l'opération de triage s'en aille dans le parc industriel...

35

M. BÉLAND AUDET :

Oui.

40

LE COMMISSAIRE :

... qu'il n'y ait pas des matières dangereuses? Là, j'essaie de comprendre.

5 **M. BÉLAND AUDET :**

Oui, c'est juste parce que c'est situé entre deux... c'est... je n'ai pas de carte en avant de moi, là, mais si vous prenez toute la cour de triage, ça, on peut avoir des matières dangereuses dans la cour de triage parce que c'est sûr qu'au niveau de la *main line*, si on peut l'appeler ainsi, il y a des matières dangereuses qui vont circuler.

10

Par contre, l'embranchement qui part de cette cour de triage là, qui s'en va desservir Logibel, bien, on a une pente qui s'en va là, qui s'en va vers le centre-ville. Ce qu'on suggère dans le tracé, c'est de mettre des butoirs puis d'interdire les matières dangereuses dans cette section-là bien précise et non pas dans la cour de triage en entier.

15

LE COMMISSAIRE :

Le...

20

M. BÉLAND AUDET :

Je ne sais pas si c'est clair pour vous?

25

LE COMMISSAIRE :

Oui oui, là, c'est un peu plus clair, mais il n'y a pas d'entreprise dans le parc industriel qui utilise des matières dangereuses?

30

M. BÉLAND AUDET :

Pas dans cette partie-là.

LE COMMISSAIRE :

35

Pas dans...

M. BÉLAND AUDET :

40

De toute façon, il n'y a aucune matière dangereuse qui est desservie présentement dans le parc

industriel, il n'y a aucune entreprise qui a besoin de matières dangereuses puis il n'y a aucun transbordement de matières dangereuses qui se fait dans le parc industriel de Lac-Mégantic présentement.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Quand vous dites que les voies appartiennent à la municipalité, CMQR exploite quand même... c'est lui qui est l'exploitant...

10 **M. BÉLAND AUDET :**

Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

... il loue... c'est un droit de passage qu'il paie pour aller desservir...

20 **M. BÉLAND AUDET :**

Exactement. Exactement, comme ça existe dans plusieurs régions au Québec, là.

25 **LE COMMISSAIRE :**

Mais c'est les équipements... les locomotives de CMQR...

25

30 **M. BÉLAND AUDET :**

CMQR qui travaille dessus.

30 **LE COMMISSAIRE :**

... ses opérateurs, c'est tout lui qui fournit la logistique, là?

35 **M. BÉLAND AUDET :**

35

Oui, toute la manoeuvre est faite par CMQR.

40 **LE COMMISSAIRE :**

40

Vous parlez d'utiliser Nantes comme une véritable voie d'évitement. Là, expliquez-nous, là,

pour... parce qu'on a eu toutes sortes de discussions sur le triage, l'évitement. Pour vous, une gare de triage dans le parc industriel n'exclut pas de garder des... une voie de desserte à Nantes?

M. BÉLAND AUDET :

C'est parce que les gens souvent mélangent tous les termes au niveau... quand on parle de transbordement, c'est une entreprise comme la mienne qui va le faire, c'est du transbordement soit de camions qu'on met sur un wagon ou soit l'inverse. C'est de la marchandise qu'on transborde, soit de camions vers les wagons, soit de wagons vers... ça, c'est vraiment une cour où on fait de l'intermodal.

Si vous parlez de tran... de cour de triage, c'est vraiment le triage des wagons comme tels parce que les wagons arrivent sur un convoi. On peut avoir 25 différents wagons qui sont sur le convoi puis ils sont triés pour être placés soit chez Logibel, soit chez Tafisa, soit au centre de grains. C'est le genre de triage qu'on fait dans une cour de triage, c'est ce qu'on veut dans le parc industriel.

Tandis qu'à Nantes, c'est vraiment pour le passage des wagons. C'est... quand il y a deux trains qui se rencontrent, bien, s'il y en a un qui va se mettre dans la voie d'évitement, cette voie d'évitement là a été construite à l'époque pour faire ce genre d'opérations là. Ce qu'on demande, c'est qu'elle redevienne ce qu'elle était à l'origine.

LE COMMISSAIRE :

Sur la voie d'évitement, les trains, autant celui qui passe sur la voie principale que celui qui est sur la voie d'évitement, ont tous les deux une locomotive, ont tous les deux un opérateur?

M. BÉLAND AUDET :

Exactement. Exactement.

LE COMMISSAIRE :

Il n'y a pas de wagons qui sont laissés en...

M. BÉLAND AUDET :

En storage. Je ne vous dis pas que si jamais la cour de triage... ça dépend de la capacité qu'on va avoir au niveau de la cour de triage. Si on a la capacité qu'on a besoin, selon les études qu'on a faites, on a quand même une capacité qu'on a besoin à Lac-Mégantic, si cette capacité-là n'est pas respectée, bien, c'est sûr que CMQR va devoir stocker des wagons ailleurs. Est-ce que ce sera à Nantes? Est-ce que ce sera à Sherbrooke? Est-ce que ce sera à Farnham? C'est la question qu'il

faudrait poser à CMQR.

5 Mais quand on a fait... parce que je suis aussi président de la SDEG, quand on a fait l'étude, on a étudié ce qu'on avait... les besoins qu'on avait pour la cour de triage de Lac-Mégantic puis on a spécifié le nombre de pieds, 21 000 pieds, qu'on avait besoin de rails dans la cour de triage pour satisfaire les besoins imminents, pour l'instant, et aussi pour le futur.

LE COMMISSAIRE :

10 Quand vous dites « le futur », un futur...

M. BÉLAND AUDET :

15 Un futur assez rapproché, là. On parle de... juste au niveau du chemin de fer, on parle de... le CN a à peu près, dans les deux dernières années, 15 % d'augmentation sur le trafic ferroviaire puis il prévoit encore beaucoup d'augmentation au niveau du trafic ferroviaire. Parce qu'avec tout le branle-bas de combat qu'il y a dans le camionnage présentement, les *log books* électroniques qui ont été mis en opération il y a deux ans aux États-Unis, et au Canada, qui vont être mis au mois de janvier, le train reprend sa place d'origine. Donc, toutes les longues distances sont faites par train et les courtes distances sont faites par camion. Donc, l'augmentation est environ de 15 % par année au niveau du ferroviaire présentement.

LE COMMISSAIRE :

25 Donc, c'est important que, si on fait une cour de triage dans le parc industriel, de prévoir suffisamment d'espace pour ne pas se retrouver dans quelques années avec encore des wagons...

M. BÉLAND AUDET :

30 Exactement.

LE COMMISSAIRE :

35 ... qui s'en vont à Nantes sur la voie de desserte?

M. BÉLAND AUDET :

40 Exactement. C'est pour ça qu'on a spécifié dans l'étude avec le SDEG, qu'on a spécifié qu'on avait besoin de 21 000 pieds. Si on regarde sur une échelle d'une dizaine d'années, ou 5 ou 10 ans, je pense qu'on est capable de suffire à la tâche avec ce... Puis même dans ce plan-là, il est possible

d'agrandir cette cour de triage là, mais au minimum il faudrait avoir 21 000 pieds pour partir, puis après ça, il y a de l'espace pour être capable d'agrandir cette cour-là si le CMQR en juge nécessaire dans 5 ans ou 10 ans ou 20 ans.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur.

M. BÉLAND AUDET :

15 Merci.

MM. ANDRÉ ROY et MARTIN LARRIVÉE

20 **LE PRÉSIDENT :**

Le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec et l'Union des producteurs agricoles Estrie.

25 Bonjour, messieurs.

M. ANDRÉ ROY :

30 Oui, Monsieur le président. André Roy, je suis président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec et je suis aussi administrateur de la Fédération régionale de l'UPA-Estrie.

LE PRÉSIDENT :

35 Et votre nom?

M. MARTIN LARRIVÉE :

40 Martin Larrivée, je suis directeur général du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec.

LE PRÉSIDENT :

Alors, allez-y, messieurs.

5 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Donc, je vais commencer pour... en présentant nos organisations. Donc, on est le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Nous, on représente, là, 11 800 propriétaires qui sont forestiers, là, qui sont surtout dans la région, je vous dirais Estrie, Montérégie, un peu au Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches. Donc, c'est ça qui est pour le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. La fédération de l'UPA, bien, c'est 2 600 fermes, là, en Estrie. Donc, il n'y a pas de représentant aujourd'hui pour eux, mais ils nous ont donné la tâche de quand même présenter le mémoire conjoint qu'on vous présente aujourd'hui.

15 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

20 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Donc, je vais le laisser, Monsieur le président, commencer, là, là-dessus.

M. ANDRÉ ROY :

25 Dans un premier temps, on ne fera pas la lecture intégrale du document, vous l'avez reçu.

LE PRÉSIDENT :

Oui, on l'a reçu et on l'a lu.

30

M. ANDRÉ ROY :

Bon, très bien.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous pouvez attirer notre attention sur les points marquants.

40

M. ANDRÉ ROY :

5 Nous... bien, en tout cas, il y a des points sur lesquels on veut insister davantage. C'est qu'on sait que les changements climatiques ou les dérèglements climatiques, c'est probablement, je dirais, le problème environnemental du siècle et... du moment et du siècle à venir. Et on sait aussi que quand... que la forêt a beaucoup de pouvoir d'absorption du carbone. Et on sait aussi que le projet prévoit détruire 70.5 hectares de forêts. Et ce qu'on pense, nous, c'est que dans l'avenir, il ne devrait pas y avoir de projet de ce type-là, de projet... que ce soit la construction de voies ferrées, de routes, d'autoroutes, de projets de ligne électrique ou de... tout, tout...ce type de projets là sans qu'il y ait 10 compensation environnementale pour les hectares de forêts perdus.

15 Parce qu'il y a quelques semaines à peine, il y a un groupe d'experts internationaux qui disaient que pour compenser... pour revenir aux... je dirais aux effets d'avant la révolution industrielle, il faudrait planter 1 000 milliards d'arbres sur la planète. Ça équivalait au territoire des États-Unis au complet. Évidemment, c'est un projet très ambitieux. Mais on dit qu'à partir du moment où il y a un projet de cette nature-là qui est sur la table, il faut prévoir un fonds pour compenser et de reconstruire des forêts ou d'améliorer les forêts... le rendement des forêts actuelles. Et c'est... ça fait l'objet d'une de nos recommandations.

20 Une autre sur laquelle on veut insister aussi et tout le monde, je pense, a insisté là-dessus, c'est sur la concentration du triage au... dans le parc industriel. On ne comprend pas, même, qu'on ait pu concevoir un projet de voie de contournement sans éliminer la cause de la tragédie qu'on a vécue en 2013. C'est clair que sur le plan humain, vous savez... sur le plan environnemental, là, si la cause... si on continue de faire du triage à Nantes, on s'expose aux mêmes types d'effets environnementaux. Sur 25 le plan humain, c'est sûr que ça va être moins grave, la tragédie humaine, la perte de 47 personnes, c'est incommensurable. Mais il reste qu'un... que le déraillement d'un train sur la voie de contournement pourrait... va occasionner nécessairement aussi, s'il y a des matières dangereuses, le déversement de matières dangereuses et probablement un incendie qui serait très difficile à contenir. Donc, il faut éliminer absolument cette cause-là et on comprend mal même qu'un projet de cette ampleur-là ait pu 30 être imaginé sans éliminer la cause. Donc, il faut... et ça fait l'objet d'une de nos recommandations, apparemment qu'on répète... c'est-à-dire qu'on se fait de la répétition parce qu'à peu près tout le monde en a parlé avant nous, mais il reste que ce projet-là ne peut se réaliser sans qu'on concentre le triage dans le parc industriel.

35 Je vais laisser Martin compléter.

M. MARTIN LARRIVÉE :

40 Bon, monsieur Roy, bien... dans le fond, nous, on est ici pour présenter le côté environnemental. Évidemment, notre première préoccupation, c'est que nos producteurs forestiers et agricoles soient

compensés d'une façon adéquate. Ça, c'est notre première priorité. On vous l'a mise comme première recommandation dans notre mémoire, mais je tenais à le spécifier, là.

5 Pour ce qui est de... des autres recommandations, bien, évidemment, en ouvrant des nouvelles... un nouveau tracé comme ça, on va donner des accès à... peut-être à des... des accès peut-être à... aux lots boisés privés de nos propriétaires. On pense aux VTT, aux motoneiges, là. Donc nous, dans notre... dans nos recommandations, on vous demanderait... on demanderait au BAPE d'exiger qu'il y ait des clôtures qui soient mises, là, pour éviter, là, la transgression des propriétés privées, là, aux endroits stratégiques. Je pense qu'il y a moyen de faire un projet où est-ce que cette
10 considération-là serait prise en compte, là.

On a aussi des propriétaires forestiers qui vont... qui ont des plans d'aménagement forestier, peut-être que vous n'êtes pas familier avec ça, mais c'est un plan d'aménagement qui décrit la forêt d'un propriétaire. Évidemment, si ma terre est coupée en deux, mon plan d'aménagement, bien, n'est plus
15 valide ou a été modifié. Donc, ça c'est une de nos demandes, c'est qu'au moins nos propriétaires puissent être dédommagés pour refaire faire ces plans d'aménagement forestier là qui leur permettent d'obtenir, là, des aides gouvernementales et des remboursements de taxes. Voilà.

On voulait aussi porter attention... l'attention au BAPE, là, pour ce qui est des plantes envahissantes. Dans la région, il y en a. Il y en a dans le domaine forestier, on a le nerprun bourdaine et il y a aussi... dans le monde agricole, on a le phragmite. Donc, je pense qu'il faudrait porter attention à toutes les ouvertures qu'on va faire, là, dans le... dans le nouveau corridor qu'on va faire. Il va y avoir une attention particulière à porter, là, sur ces éléments-là. Puis on proposait de former un comité pour réfléchir à ces... sur ces éléments-là, un comité qui serait régional pour voir s'il n'y a pas des choses ou
20 des aménagements qui pourraient être mis en place là-dedans.

On avait aussi... on demandait aussi d'investir dans le... au niveau de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée, qui a un programme qui essaie d'étudier justement ces plantes envahissantes là, comment on peut les combattre. Donc, peut-être verser un... certains fonds à cette agence-là pour être
30 capable de combattre justement le nerprun bourdaine, là, pour réussir à le contenir. C'est une plante envahissante qui empêche la régénération des forêts. Donc, c'est vraiment un problème, là, régional important. Ici, on est encore épargné, je vous dirais, là, dans notre région, mais ça s'en vient, là. Donc, ça serait important de voir venir le coup dans ça, là.

35 Puis évidemment, s'il y a de la machinerie qui vient des secteurs infestés actuellement, qui sont déplacés dans ce secteur-là, il faudrait procéder au lavage de ces machineries-là pour ne pas justement contaminer le secteur, là, de nerpruns bourdaines.

40 Il faudrait porter attention aussi aux... à toutes les superficies qui seront mises à nu parce que c'est des... c'est vraiment des endroits qui sont propices à l'installation de ces plantes-là.

Ça fait en gros le tour de... vous avez les données techniques dans nos... de tout ce qu'on vous a dit dans notre rapport, là, ça fait que je pense que ça fait en tour -- en gros, le tour de nos recommandations, là, pour nos propriétaires forestiers et agricoles.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci messieurs.

Monsieur Renaud?

10

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup de votre participation. Vous mentionnez l'entente de compensation financière convenue entre... cette entente-là existe actuellement?

15

M. MARTIN LARRIVÉE :

Entre la... vous parlez de l'agence, vous me parlez de...?

20

LE COMMISSAIRE :

Entre le Syndicat des Propriétaires forestiers du Sud du Québec puis les... l'UPA-Estrie puis Transports Canada. Vous dites que l'entente convenue doit être respectée.

25

M. MARTIN LARRIVÉE :

O.K. La première recommandation, oui. Bien, en fait, on est en pourparlers actuellement avec eux pour les compensations pour les propriétaires forestiers agricoles. Donc, on est en train de négocier les conditions pour nos propriétaires, là. Donc, notre première recommandation, c'est que minimalement, que ça soit respecté, hein. Bon.

30

LE COMMISSAIRE :

Oui, que ce soit... O.K., c'est bon.

35

M. MARTIN LARRIVÉE :

Ça, c'était en... c'est la... l'en-tête de notre plan de recommandations, évidemment, parce que c'est le ... on a... on met beaucoup d'efforts pour s'assurer que nos propriétaires soient bien compensés pour les inconvénients qu'ils vont subir, là, peu importe où va être la voie, là, peu importe. Voilà.

40

M. ANDRÉ ROY :

Le plus dur est à venir là-dedans.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Il y a déjà... même type d'entente que l'UPA a avec, par exemple, Hydro-Québec...

10 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Oui, bien, en fait...

LE COMMISSAIRE :

15 ... ou des producteurs éoliens ou des...?

M. MARTIN LARRIVÉE :

20 Oui, c'est un... c'est... on travaille là-dessus. En fait, avec Transports Canada, il n'y avait jamais eu d'entente avec l'UPA au niveau provincial, donc c'est qu'on taille un peu dans le neuf, là, mais évidemment, on prend... on prend des éléments des autres ententes qu'on a dans... au niveau d'Hydro-Québec et les gazoducs aussi, là.

LE COMMISSAIRE :

25 TransCanada, oui.

M. MARTIN LARRIVÉE :

30 TransCanada, voilà.

LE COMMISSAIRE :

35 Vous parlez dans votre deuxième recommandation d'un fonds. J'aimerais ça que vous m'expliquiez... est-ce que ce fonds-là existe ou...?

M. MARTIN LARRIVÉE :

40 Non.

LE COMMISSAIRE :

C'est la création d'un nouveau fonds spécifiquement pour...?

5 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Exactement, oui.

LE COMMISSAIRE :

10 Peut-être m'expliquer.

M. MARTIN LARRIVÉE :

15 Bien, le fonds, en fait, c'est comme monsieur Roy disait, c'est soixante... il va y avoir 70.5 hectares de forêts qui vont être détruites, là, par le passage de la voie, là, actuellement. C'est ce qui a été... dans les études, là, quand on regarde les différentes études, c'est ce qui va être détruit. Au niveau de la forêt, bien, elle a un pouvoir de captation du carbone au niveau aérien, tout ça. Donc, ces hectares-là vont devenir stériles pour la captation du carbone. Donc, nous, on demande comme dans
20 d'autres... comme il y a eu dans... des recommandations dans d'autres projets, là, de recréer les mêmes hectares de forêts, puis même, on irait à deux hectares par hectare détruit, là, de forêts, ailleurs, idéalement dans la MRC, mais ça pourrait être ailleurs aussi, pour pouvoir recréer la... je dirais le stock ligneux puis la captation du carbone que la... que ces forêts-là font, là, actuellement. C'est ça.

25 **LE COMMISSAIRE :**

Mais le fonds serait spécifique...

M. MARTIN LARRIVÉE :

30 Oui.

LE COMMISSAIRE :

35 ... à... au projet de voie de contournement?

M. MARTIN LARRIVÉE :

40 Tout à fait.

LE COMMISSAIRE :

Les sommes, ce que je comprends, c'est 315 000 -- 313 500 \$, là, c'est ça qui est...

5 **M. ANDRÉ ROY :**

Oui, autour, oui.

10 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Autour de ça, oui.

LE COMMISSAIRE :

15 ... qui constituerait le fonds?

M. MARTIN LARRIVÉE :

Recréer les hectares détruits, c'est le coût que ça serait... que ça nécessiterait.

20

LE COMMISSAIRE :

Puis ça serait géré par la MRC ou?

25 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Ça pourrait être par... ça pourrait être par différents intervenants. Nous, on gère des fonds, il y a l'Agence de mise de valeur des forêts privées de l'Estrie qui pourrait être un gestionnaire de fonds intéressant aussi, donc...

30

LE COMMISSAIRE :

Mais c'est un fonds qui... il n'y a pas de règles par rapport à ça, là. Vous demandez la création d'un fonds pour ce projet-là?

35

M. ANDRÉ ROY :

Bien, c'est un fonds à être créé. Le problème avec les Agences de mise en valeur, c'est qu'il faut être producteur forestier reconnu. Il y a à peu près, quoi, 30-35 % de nos producteurs qui sont reconnus producteurs forestiers, mais ça ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas créer, rebâtir des forêts chez des

40

propriétaires qui ne sont pas des propriétaires forestiers ou des producteurs forestiers reconnus. D'où le problème et... moi, je verrais même que l'UPA ou que le Syndicat puisse créer ce fonds-là. On pourrait le faire en partenariat avec des... avec d'autres partenaires, là, entre autres les agences ou l'Agence de mises de valeur des forêts privées de l'Estrie, mais comme elles sont limitées aux producteurs forestiers reconnus, bien, il faut prévoir qu'on puisse aller ailleurs aussi. Donc, des modalités sont à convenir, mais... c'est-à-dire que ça a été fait dans le cas d'Ultramar, ça a été fait dans le cas aussi de certaines lignes électriques qui ont été construites.

Bien, c'est quelque chose qui n'est pas absolument compliqué, je veux dire, gérer 313 000 \$ ou 315 000 \$, mais il faut prévoir aussi, si on reboise des superficies, il faut prévoir qu'il faut les entretenir aussi. Parce que mettre un plan en terre, s'il ne survit pas, on n'y gagne pas grand-chose. Donc... mais pour moi, ce n'est pas un obstacle. C'est à convenir, mais ce qu'il faut, c'est d'abord l'engagement de Transports Canada à le faire et, après, on va s'occuper du reste.

LE COMMISSAIRE :

Au niveau des compensations, vous parlez d'un... par exemple, là, vous donnez l'exemple d'Ultramar dans la MR... dans une MRC, là, je pense que c'est en Montérégie, à faible superficie, moins de 30 %. Il y a des seuils, là, de pourcentage de territoire boisé en deçà desquels la compensation devient obligatoire .M'expliquer un peu le...

M. MARTIN LARRIVÉE :

Non, c'est un seuil, je dirais, arbitraire qui avait été déterminé. Dans la Montérégie...

M. ANDRÉ ROY :

30 %?

M. MARTIN LARRIVÉE :

... ils avaient déterminé que dans les MRC où est-ce qu'il y avait moins que... de 30 % de forêts, que ce serait important de recréer ces forêts-là. Par contre, nous, ce qu'on dit, c'est qu'une forêt qui disparaît, peu importe où elle est, c'est une forêt qui ne capte... qui n'est pas en mesure de capter du carbone, là. Donc, peu importe si c'est en Montérégie ou en Estrie, une forêt perdue, c'est une forêt perdue, là. Donc, c'est sur cette base-là... le 15 %, ça avait été une recomman... ça avait été nommé dans les arguments pour obtenir ces fonds-là dans ces secteurs-là, mais on pense qu'une forêt en Estrie est aussi importante qu'une forêt en Montérégie, là.

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup.

5 **M. MARTIN LARRIVÉE :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

10 Merci, messieurs.

Monsieur Bernard Bolti.

15 _____
M. BERNARD BOULET

LE PRÉSIDENT :

20 Alors, exceptionnellement, nous vous accordons cinq minutes pour compléter l'information que vous nous avez transmise hier.

M. BERNARD BOULET :

25 Merci, Monsieur le président, monsieur Renaud. Mon nom est Bernard Boulet.

LE PRÉSIDENT :

30 Ah! « Boulet »?

M. BERNARD BOULET :

B-O-U-L-E-T, oui, merci. Simplement...

35 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que j'ai commis la même erreur hier. C'est parce que c'est la même personne qui m'a transmis votre nom et donc, sa calligraphie, là, est douteuse.

40

M. BERNARD BOULET :

O.K.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Ce n'est pas moi!

10 **M. BERNARD BOULET :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

15 Non non, allez-y, c'est une blague.

M. BERNARD BOULET :

20 Pour compléter ce que je mentionnais hier, le trafic sur la rue Salaberry et Agnès augmente. Le prolongement de la 161 à partir de la 204 vers le chemin de Woburn se fera un jour, c'est clair comme de l'eau de roche. On en parlait il y a 20 ans déjà et c'est beaucoup plus grave maintenant. Il faut ajouter absolument dans le choix du tracé du ferroviaire, il faut absolument ajouter le futur tracé de la 161 qui part de la 204 aller vers le chemin de Woburn. Et vous allez avoir la surprise de voir que, parce qu'ils ont choisi de passer au sud de la 161, le tracé, bien, ça obligera, un jour, lorsque la 161 sera
25 complétée, de faire un passage à niveau par-dessus la voie ferrée. Alors que si le tracé de la voie ferrée se faisait au nord-est de la route 161, vers l'intersection de la route 204, bien, on éviterait cette voie de... ce passage à niveau qui... futur, qui sera dans une pente. Évidemment, on connaît la toponymie du terrain entre la 204 et le chemin de Woburn .

30 Donc, je pense que c'est un paramètre extrêmement important de ne pas... de... il faut absolument le dessiner, s'il vous plaît, demandez aux Transports Canada de téléphoner, de contacter Transports Québec. On sait que c'est deux choses qui se... ils ne se parlent pas. Parce que je me suis fait dire que c'est Transports Québec qui s'occupe de la 161. Et donc, ils ne sont vraiment pas au courant du dossier au moment où on se parle. Je trouve scandaleux qu'on n'ajoute pas au dossier une
35 vision future qui est simple. D'ici 10, 15, 20 ans, on aura besoin de le faire. On voudrait être fier puis on ne voudrait pas réexproprier des personnes une deuxième fois.

40 Un autre élément pour compléter, un autre élément que je pense important: inclure dans le choix du tracé de la gare de triage et de la voie... la 161 dans le parc industriel, c'est de... nous courtisons de grandes entreprises à venir dans le Lac... à venir s'installer dans le parc industriel de Lac-Mégantic. Si

5 exemple, nous avons une autre entreprise de 2-300 employés qui ont besoin de 40-50 wagons par semaine, ce qu'on souhaite vraiment, on veut monter à 8 000 de population ici, ça fait... on a toutes les infrastructures pour y arriver. Donc, il faut choisir le site de cette future entreprise où elle sera dans le parc industriel. Et là, maintenant, le tracé, ah, bon, on va aller la desservir pour lui apporter un
10 embranchement. Je pense que c'est *basic* puis ça serait désolant dans 5 ans, dans 10 ans, avoir une belle grosse entreprise qui s'en vient ici, puis là il faudrait investir encore des millions pour changer le tracé de la voie. Donc, nous avons un très beau parc industriel et nous pouvons avoir quelques belles entreprises qui s'installent ici avec le... nous sommes... nous faisons partie du paradis terrestre dans notre région, ici. Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, monsieur Boulet, pour ce complément d'information.

15 Et j'appelle maintenant monsieur Jean Paradis. Non? Jean Paradis?

Madame Lavoie, est-ce que monsieur Paradis...? Ah, d'accord.

20 **M. JEAN PARADIS**

M. JEAN PARADIS :

Désolé, messieurs, je ne pensais pas que ça roulerait aussi vite.

25 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, vous n'avez pas à être désolé. Votre temps a commencé il y a deux minutes, donc il vous reste 13 minutes.

30 **M. JEAN PARADIS :**

Ah, O.K., je vais essayer de le faire le plus rapidement possible *anyway*.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Allez-y.

40

M. JEAN PARADIS :

5 Donc, bonsoir, messieurs. Mon nom est Jean Paradis, je suis résident de Marston. Je suis un des survivants de cette tragédie. J'ai perdu trois amis proches, j'ai assisté à 10 funérailles, j'ai perdu mon emploi.

10 Sachez que je n'ai aucun intérêt ou enjeu personnel associé à ce projet. Si ça se passe, je ne perdrai pas une cenne; si ça ne se passe pas, je ne perdrai pas une cenne. Par contre, ma motivation à voir la réalisation de ce projet réside dans le fait qu'il ne faut plus jamais qu'une pareille tragédie ne se reproduise. Avec recul, autant de la part du clan des pour ou du clan des contre, il est facile de voir que les intérêts personnels priment souvent sur les intérêts collectifs. C'est correct aussi, ça fait partie de notre démocratie.

15 Pour moi, il y a trop d'intervenants au niveau des actions à prendre dans ce dossier, que ce soit fédéral, provincial, municipal, Mégantic, Nantes, Frontenac, AECOM, Stantec, et cetera. Trop d'intervenants, trop de politique, trop de firmes d'ingénieurs ou de groupes de pression de toutes natures. Bref, tout le monde s'y perd. Et à ce titre, ce qu'il manque foncièrement à ce projet, c'est un chargé de projet, c'est un boss en quelque part. Pas un boss avec... pas un boss dans le temps de Falardeau, mais ça prend quelqu'un qui mène le projet, puis on n'en a pas de ça.

20 Celui-ci devrait être nommé par le principal responsable, qui est aussi le principal payeur, le gouvernement fédéral. Pour moi et pour plusieurs citoyens de la MRC, parce que moi j'écoute, le futur ministre des Transports se doit de dénicher ce chargé de projet pour aboutir à nos fins. Avec l'approche la plus efficace, la moins dommageable dans tous les aspects du projet et cet expert existe en
25 Amérique du Nord, c'est sûr. C'est sûr qu'il y a un expert en Amérique du Nord qui est capable de prendre ces données-là et de passer à l'action. S'il vous plaît, trouvez-le. Il n'est malheureusement pas à l'emploi du gouvernement fédéral parce qu'ils les ont tous mis dehors.

30 Avec toutes les données actuelles en main, il devra choisir les meilleures options, il devra passer à l'action au plus vite. Et je termine ainsi, s'il vous plaît, je vous remercie beaucoup de votre écoute. C'est une chose qui n'a pas été dite dans cette commission-là, c'est la raison pour laquelle j'ai fait une présentation parce que, malheureusement, ça n'a pas été dit, mais on sent qu'il n'y a pas de chargé de projet dans ça puis là, là, c'est le *free for all*, c'est une *game* de pouvoir entre les municipalités, entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral puis ça prend quelqu'un qui a de la pogne en quelque
35 part puis on ne l'a pas. Donc, je vous souhaite une très bonne soirée...

LE PRÉSIDENT :

40 Très bien. Juste...

M. JEAN PARADIS :

... puis je vous remercie d'avoir eu la conclusion.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Juste une petite question : vous dites que vous restez actuellement à Barnston?

10 **M. JEAN PARADIS :**

Oui. « Marston ».

LE PRÉSIDENT :

15 C'est dans... Ah! « Marston », O.K., d'accord.

M. JEAN PARADIS :

Barnston, c'est un petit peu plus loin.

20

LE PRÉSIDENT :

Oui, bien, c'est dans le coin de Coaticook. C'est pour ça que je voulais vous demander...

25 **M. JEAN PARADIS :**

O.K.

LE PRÉSIDENT :

30

... qu'est-ce qui a justifié votre déménagement, là, mais...

M. JEAN PARADIS :

35 Non, je suis originaire de la région de Lac-Mégantic.

LE PRÉSIDENT :

40 O.K. Et vous qui avez perdu plusieurs de vos proches, vous regardez le... la voie de contournement de quelle façon? De façon positive? Parce que vous avez dit : « Au plan financier, je

m'en fous. »

M. JEAN PARADIS :

5 Bien, c'est sûr qu'à mon avis, c'est un incontournable, là, pour le développement de la ville et pour ceux qui nous suivent. Ça, je vous l'ai dit au premier BAPE. Moi, Jean Paradis, à 61 ans, là, quand ça sera fait puis qu'il y aura des bénéfices de ça, là, je vais probablement manger les pissenlits par la racine. Moi, ce que je fais, c'est pour les générations qui suivent...

10 **LE PRÉSIDENT :**

Excellent.

M. JEAN PARADIS :

15 ... mais ce n'est pas pour mes intérêts personnels. Vous comprenez?

LE PRÉSIDENT :

20 Non non, j'ai bien compris. Bien, merci beaucoup, monsieur Paradis.

M. JEAN PARADIS :

25 Mais chargé de projet à retenir.

LE PRÉSIDENT :

30 Nous avons bien compris votre message. Bon.

35

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

35 Écoutez, ce que nous allons faire... voici maintenant ce qui va clore, en fait, notre séance. S'il y a des personnes qui veulent ajouter des informations à leur mémoire, bien sûr, vous pouvez le faire. Vous pouvez à ce moment-là envoyer, par courriel préférablement, à madame Caroline Cloutier, la coordonnatrice de la commission, toute information complémentaire que vous aimeriez voir annexée à
40 votre mémoire.

5 Permettez-moi de prendre quelques minutes pour clore de façon officielle cette deuxième partie de l'audience. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions dans les centres de consultation régionaux ainsi que dans le site Web du BAPE. Ces centres demeurent ouverts tout au long du mandat de la commission et même un mois après la sortie du rapport du BAPE.

10 Les personnes désirant exercer leur droit de rectification par écrit -- si vous vous souvenez, hier, j'ai indiqué que vous pouvez, tout le monde, personnes-ressources, initiateur, participants peuvent se prévaloir du droit de rectification. Vous pouvez vous en prévaloir par écrit jusqu'à mercredi 24 juillet, ou si vous ne pouvez pas le faire, vous pouvez contacter la coordonnatrice pour demander une extension d'une ou deux journées. Nous vous rappelons que ce droit sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises.

15 La commission d'enquête poursuit donc ses travaux et le rapport sera déposé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 9 octobre 2019.

20 La commission d'enquête tient à exprimer toute son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux en posant des questions, en déposant un mémoire ou tout simplement en assistant à l'audience publique sur place, de façon présenteielle, ou par Internet.

25 Elle remercie également les personnes-ressources et l'initiateur pour leur collaboration à ce processus public.

25 Merci et bonne fin de journée.

30 _____
FIN DE L'AUDIENCE

35 Je, soussignée, VÉRONIQUE SANGIN, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'audience que j'ai entendue via diffusion vidéo, le tout conformément à la loi.

35 Et j'ai signé,

Véronique Sangin

40 _____
Véronique Sangin, s.o.